



La COMIFAC,
Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes
forestiers d'Afrique Centrale



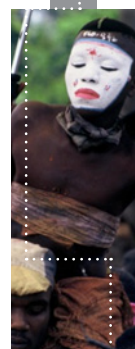
Rapport annuel

2010

Commission des Forêts d'Afrique Centrale

Sommaire

Avant-propos	5
A propos de la COMIFAC et sa Mission	6
Première Partie : Les réalisations techniques de la COMIFAC	7
1.1 Planification et suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence	9
1.1.1 La RCA se dote de son plan d'opérations 2010-2011 du Plan de Convergence	9
1.1.2 La COMIFAC assure le Suivi-évaluation de la mise en oeuvre de son Plan de Convergence	9
1.1.3 Le Suivi de la mise en oeuvre des décisions du Conseil des Ministres est assuré	10
1.1.4 La COMIFAC effectue une tournée de sensibilisation et d'information au Burundi et Rwanda	10
1.1.5 La COMIFAC lance le processus de révision de son Plan de Convergence	10
1.2 Communication et information des acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur forêts-environnement	11
1.2.1 La COMIFAC poursuit la mise en oeuvre de sa stratégie de communication	11
1.2.2 Le rapport « État des Forêts du bassin du Congo » (EDF 2010) en cours de finalisation	12
1.2.3 La COMIFAC fait sa promotion	13
1.3 Concertation et dialogue international sur les forêts et l'environnement	13
1.3.1 Groupe de travail biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) et contribution des pays de la COMIFAC au protocole international « Accès et Partage des Avantages » (APA)	13
1.3.2 Groupe de travail Climat en Afrique Centrale (GTCAC) et participation de la COMIFAC aux négociations sur le climat	15
1.3.3 Groupe de travail de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD) et Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification	16
1.3.4 Les organisations des trois blocs forestiers tropicaux poursuivent leur concertation	16
1.3.5 Les organes de la CEFDHAC reformée sont mis en place	17
1.3.6 Conférence internationale sur le suivi des stocks et flux de Carbone dans le bassin du Congo	17
1.3.7 La COMIFAC célèbre l'Année internationale de la Biodiversité en Afrique Centrale	18
1.3.8 Évaluation environnementale et gouvernance forestière en Afrique Centrale : experts et scientifiques se penchent sur la question	18
1.4 Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence	19
1.4.1 Les capacités opérationnelles des Coordinations Nationales et de la Présidence en exercice sont renforcées	19
1.4.2 La mise en œuvre du Plan de Convergence se poursuit	19
1.5 Réunions statutaires de la COMIFAC (Conseil des Ministres)	28
1.5.1 Sessions des Conseils des Ministres	28
1.5.2 Réalisation de l'audit comptable et financier	29
Deuxième partie : Partenariats et Coopération pour la mise en œuvre du Plan de convergence - Programmes régionaux	31
2.1 Partenariats et programmes régionaux	33
2.1.1 Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo (PACEBCo)	33
2.1.2 Le FFBC tient son 9 ^{ème} Conseil de direction	34



2.1.3	Projet régional de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ dans le bassin du Congo	34
2.1.4	Projet régional MRV.....	35
2.1.5	Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »	35
2.1.6	Projet de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo	35
2.1.7	Standards de durabilité et gouvernance forestière dans le bassin du Congo: les experts promeuvent le dialogue et le partage d'expériences et de connaissances	36
2.1.8	Appui du PNUE à la préparation aux négociations sur le futur régime climat post Kyoto 2012	36
2.1.9	Appuis du CARPE/UICN	36
2.1.10	Appui du WWF	36
2.1.11	Processus de développement de la fondation TNS et autres mécanismes de financement durables	36
2.2	Coopération régionale et internationale	37
2.2.1	Coopération avec les institutions du Traité COMIFAC.....	37
2.2.2	Coopération avec la CEEAC	37
2.2.3	Coopération avec les partenaires et autres organisations régionales et internationales	37
2.2.4	8ème Comité Consultatif Régional (CCR) du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC)	40
	Troisième partie : Administration et Finances	41
3.1	Des moyens humains de la COMIFAC.....	42
3.2	Des équipements et matériels.....	42
3.3	Des ressources financières.....	42
3.3.1	Des contributions égalitaires des États membres	42
3.3.2	Des contributions des partenaires au développement	42
3.3.3	État d'exécution du Budget pour l'exercice 2010	43
	Quatrième Partie : Bilan, Perspectives et Suggestions.....	45
4.1	Bilan.....	46
4.2	Perspectives et suggestions	47
	Annexes.....	49
	Annexe 1 : Synthèse des contributions des partenaires à la mise en oeuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC en 2010 ...	51
	Annexe 2 : Acronymes	53
	Annexe 3 : Personnels.....	55





Avant-propos

La COMIFAC renforce ses partenariats et accroît sa visibilité

Par Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

La notoriété de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) se renforce d'année en année auprès de ses pays membres et des partenaires à travers la planète. Elle doit cette réputation aux actions qu'elle ne cesse de mener au quotidien et qui contribuent inexorablement à accroître sa crédibilité, à augmenter le nombre et la qualité de partenariats, et partant sa visibilité à l'échelle régionale et internationale.

Cette organisation relativement jeune a encore prouvé en 2010 qu'on peut compter sur elle dans sa capacité à concrétiser la volonté des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale, qui ont affirmé leur attachement au principe de conservation de la biodiversité et de gestion durable des écosystèmes forestiers, ainsi que le droit des peuples à compter sur les ressources forestières pour soutenir leurs efforts de développement économique et social.

Le succès engrangé en 2010 n'est autre que le fruit des nombreuses réalisations considérées à juste titre comme des acquis et qui viennent s'ajouter à ceux déjà obtenus les années précédentes. Ainsi, les actions menées ont porté davantage sur les grandes préoccupations internationales de ces dernières années parmi lesquelles : le réchauffement climatique et le rôle des forêts dans la Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation (REDD+), la conservation de la diversité biologique, etc.

Bien que certains résultats inscrits dans sa feuille de route tels que la mise en place d'un mécanisme de financement durable de la COMIFAC au niveau de l'ensemble des pays membres n'aient été atteints, l'on note une satisfaction générale de la Présidence en exercice de la COMIFAC assumée par la République Centrafricaine. Celle-ci a en effet pleinement participé à la réalisation des activités de l'institution durant son mandat.

La Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) conduite par la République Fédérale d'Allemagne quant à elle, a été une fois de plus active en 2010. Elle a continué à faire le plaidoyer pour la COMIFAC au niveau international. Les actions de la facilitation allemande ont permis à la COMIFAC de nouer le dialogue avec certains partenaires. L'on notera par ailleurs que les contributions des partenaires au développement pour la réalisation des activités du Plan de Convergence connaissent une nette progression. Après l'Allemagne, le témoin de la facilitation a été passé au Canada en septembre 2010 pour les deux prochaines années.

Si l'on a enregistré en 2010 le développement des partenariats nouveaux, l'on a remarqué également un renforcement des partenariats traditionnels en particulier avec : l'Allemagne, la France, le Mécanisme Mondial de la Convention sur la Lutte contre la Désertification (CCD), la FAO, CARPE/USAID, la Belgique, etc. Les appuis du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC), le démarrage effectif du Programme d'Appui à la Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Congo (PACEBco), le financement de la préparation du projet régional de renforcement des capacités en matière de la REDD par le GEF/Banque Mondiale, le dialogue avec la République Populaire de Chine, l'appui annoncé de l'Empire du Japon et du Canada, l'assistance technique fournie par le Service Forestier des Etats-Unis (USFS) au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, la signature d'un accord de financement de dix (10) millions d'euros avec l'Allemagne du projet d'appui au processus de certification, le renouvellement du projet d'appui GIZ (ex GTZ) au Secrétariat Exécutif, etc. constituent autant d'exemples qui illustrent l'implication des partenaires dans la mise en œuvre du Plan de Convergence.

Enfin, en 2010 la COMIFAC a poursuivi ses efforts pour le maintien de la cohésion sous-régionale. En effet, les pays de l'espace COMIFAC ont continué à travailler ensemble dans un souci d'harmonisation de leurs politiques forestières d'une part, et d'une approche concertée dans la gestion durable des ressources forestières, d'autre part. Cette cohésion s'est bien manifestée lors de la 16ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques à Cancun en décembre 2010, ainsi que lors de la 10ème COP à la Convention sur la Diversité Biologique tenue en octobre 2010 à Nagoya.

Quelques instruments d'harmonisation élaborés, puis adoptés en novembre 2010 lors de la sixième session du Conseil des Ministres de la COMIFAC témoignent de cette cohésion sous-régionale de laquelle dépend grandement la raison d'être de la COMIFAC. Il s'agit notamment des Directives sous-régionales sur l'implication des populations locales, autochtones et ONG dans la gestion forestière en Afrique Centrale, le dispositif institutionnel de l'OFAC, le Plan de formation sous-régional aux métiers et emplois de la gestion des aires protégées en Afrique Centrale, la Stratégie des pays de l'espace COMIFAC relative à l'APA, la Stratégie d'atténuation des conflits Hommes-Eléphants en Afrique Centrale 2010-2014.

Le présent rapport est établi pour éclairer les parties prenantes sur les activités menées en 2010 par la COMIFAC. De même, il formule des perspectives à court et moyen termes.

A propos de la COMIFAC et sa Mission



Sommet de Brazzaville, février 2005

Les Chefs d'État d'Afrique Centrale se sont solennellement engagés en mars 1999 en faveur de la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de leurs pays, dans la perspective de contribuer à la production des biens et services aux niveaux national, régional et planétaire.

Au terme de ce sommet, une déclaration commune en 12 résolutions, la Déclaration de Yaoundé, fut signée et mandat fut donné aux Ministres en charge des forêts des pays respectifs de suivre sa mise en œuvre. Pour assurer le suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé, la COMIFAC « Conférence des Ministres en charge des forêts d'Afrique Centrale » est créée en 2002.

Cette dénomination change en 2005 lors du deuxième Sommet des chefs d'État et devient « Commission des Forêts d'Afrique Centrale ». Au cours dudit Sommet, le Plan de Convergence sous-régional est adopté. Conformément aux dispositions de son Traité constitutif, notamment en son article 5, la COMIFAC est chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle doit à ce titre :

- Assurer l'harmonisation des politiques forestières et la mise en place des instruments d'aménagement dans ses États membres ;
- Inciter les gouvernements des pays membres à la création de nouvelles aires protégées, l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des aires protégées ;
- Contribuer à l'accélération du processus de création des aires protégées transfrontalières tout en renforçant la gestion des aires protégées existantes ;
- Faciliter la mise en place des actions concertées en vue d'éradiquer le braconnage et toute autre exploitation non durable des ressources forestières dans la sous-région ;
- Faciliter la mise en place dans chaque État, des mécanismes durables de financement du développement du secteur forestier ;
- Faciliter le développement d'une fiscalité forestière adéquate dans ses États membres ;
- Favoriser le renforcement des actions visant à accroître la participation des populations rurales dans la planification et la gestion des écosystèmes ;
- Promouvoir et accélérer le processus d'industrialisation du secteur forestier ;
- Favoriser la promotion d'une plus grande implication des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable et de conservation des écosystèmes forestiers ;
- Promouvoir l'organisation des fora nationaux et sous-régionaux d'échanges d'expériences ;
- Favoriser la mise en place des réseaux liant les institutions pertinentes de recherche et de développement forestier ;
- Renforcer la coordination ainsi que la coopération entre toutes les organisations nationales et internationales impliquées dans les actions de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.



Première Partie

Les réalisations techniques de la COMIFAC

La COMIFAC a réalisé en 2010 diverses activités qui s'inscrivent dans les grandes lignes de son Plan de Travail annuel (PTA). Ce PTA s'articule autour de cinq composantes suivantes :

- (i) Planification et suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence;
- (ii) Communication et information des acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur forêts-environnement;
- (iii) Concertation et dialogue international sur les forêts et l'environnement;
- (iv) Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence; (v) Réunions statutaires.

1.1 Planification et suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence

1.1.1 La RCA se dote de son plan d'opérations 2010-2011 du Plan de Convergence



La République Centrafricaine s'est dotée en 2010 de son plan d'opérations biennal 2010-2011 du Plan de Convergence. Ce plan d'opérations a été obtenu au terme du processus national de planification conduit sous la coordination du Secrétariat Exécutif. Il s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation du Plan de Convergence formulées en 2009. En effet, une mission d'experts conduite par le Secrétariat Exécutif a été effectuée à Bangui avec l'appui de la GIZ (ex GTZ).

Celle-ci a appuyée l'élaboration et la validation dudit Plan d'opérations. Suite à ce processus mené avec succès au niveau de la RCA, des termes de référence pour l'appui à la finalisation de la planification nationale dans les autres pays de la sous-région ont été élaborés et un avis d'appel d'offres pour la mobilisation des consultants lancé. La CEEAC et le PACEBCo ont été sollicités par le Secrétariat Exécutif pour appuyer financièrement ce processus qui devra également permettre aux autres pays de l'espace COMIFAC de se doter d'un cadre de planification nationale arrimé au Plan de Convergence.

1.1.2 La COMIFAC assure le Suivi-évaluation de la mise en œuvre de son Plan de Convergence

Le Secrétariat Exécutif a poursuivi en 2010 la mise à jour de son Tableau de bord du suivi-évaluation de la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC. Ce Tableau de bord, connu sous l'appellation de « Convergence », est constitué d'une base de données de suivi dynamique, permettant d'assurer de manière efficiente le suivi de l'état d'avancement du plan d'opérations triennal du Plan de Convergence et d'évaluer la performance de la mise en œuvre des activités.

Afin de garantir la performance du système de suivi-évaluation du Plan de Convergence, l'expert en Suivi-Évaluation de la COMIFAC a effectué un stage de formation sur la « Définition et l'implantation des systèmes de suivi-évaluation » à Casablanca au Maroc (du 22 novembre au 11 décembre 2010).

Ce stage auquel a pris part l'expert en charge du Suivi-Évaluation du projet GIZ/COMIFAC a permis de relever un certain nombre de contraintes liées au bon fonctionnement du système de suivi-évaluation du Plan de Convergence. De ces contraintes, et sur la base des connaissances acquises pendant la formation, quelques recommandations ont été formulées pour améliorer l'efficacité de ce système.

Il s'agit notamment de l'élaboration d'un manuel de procédure du système de suivi-évaluation, du renforcement des capacités des parties prenantes à l'utilisation du système, de la mise en place d'une base de données hébergé dans un serveur et interconnecté en réseau impliquant toutes les parties prenantes au système du niveau national au niveau sous-régional (pays, organisations sous-régionales partenaires, etc.)



Remise du certificat de fin de formation sur le suivi-évaluation

1.1.3 Le Suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres est assuré



Photo de famille à la 6^{ème} session du Conseil des Ministres, Kinshasa, novembre 2010

En 2010, le Secrétariat Exécutif a poursuivi les activités visant la mise en œuvre des décisions prises lors des conseils des ministres. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- Le lancement du processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC : Termes de référence élaborés et transmis à la CEEAC et au PACEBCo pour le financement du processus, appel à manifestation lancé et liste restreinte retenue;

- Le développement des partenariats et la mobilisation des financements auprès des partenaires au développement : (i) Microprojets mis en œuvre avec le financement de la Coopération belge ; (ii) Projet de renforcement des capacités institutionnelles REDD mis en œuvre avec l'appui du GEF et de la Banque Mondiale ; (iii) Appui du PNUE pour l'organisation d'une consultation préparatoire à la participation à la conférence d'Oslo en mai 2010 ; (iv) Soumission d'un projet à la FAO dans le cadre du processus FLEGT sur la gouvernance forestière et la traçabilité, etc.

- L'élaboration d'un aide-mémoire sur le mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC et soumission au Secrétaire Général de la CEEAC et aux Ministres en charge des Finances d'Afrique Centrale ;

- Le lancement de l'audit institutionnel et organisationnel du Secrétariat Exécutif et des institutions partenaires (OAB, ADIE, OCFSA) avec l'appui du PACEBCo.

1.1.4 La COMIFAC effectue une tournée de sensibilisation et d'information au Burundi et Rwanda

En juin 2010, le Secrétaire Exécutif et le Directeur Administratif et Financier de la COMIFAC ont effectué des missions de sensibilisation et d'information respectivement au Rwanda et au Burundi. Ces missions visaient essentiellement à faire la promotion de la COMIFAC et à sensibiliser ces pays sur la nécessité de soutenir l'institution en s'appropriant le Plan de convergence et en contribuant au fonctionnement de la COMIFAC.

Cette tournée de sensibilisation très utile a permis de rappeler le rôle statutaire des pays vis-à-vis de la COMIFAC. Les retombées d'une telle tournée ont été immédiates avec le paiement par le Rwanda d'une partie de ses arriérées de contributions financières vis-à-vis de l'institution.



Gorille de Montagnes

1.1.5 La COMIFAC lance le processus de révision de son Plan de Convergence



Le Secrétariat Exécutif a engagé en juillet 2010 le processus de révision du Plan de Convergence de la COMIFAC. Ce processus fait suite à l'instruction du Conseil des Ministres CEEAC-COMIFAC d'avril 2010, de mobiliser l'expertise et les appuis financiers nécessaires pour conduire à terme la révision dudit Plan de Convergence. Des termes de référence ont été à cet effet élaborés et l'appel à manifestation pour le recrutement des cabinets chargés de mener l'étude lancé. La CEEAC et le PACEBCO ont été sollicités pour le financement de ce processus.

Un tel processus devra permettre à la sous-région de se doter d'un Plan de Convergence révisé qui tiendra compte des thèmes prioritaires émergents, jugés pertinents pour la sous-région et en cohérence avec les priorités nationales, sous-régionales et internationales dans le secteur forêts et environnement.

1.2 Communication et information des acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur forêts-environnement

1.2.1 La COMIFAC poursuit la mise en œuvre de sa stratégie de communication

Le Secrétariat Exécutif a poursuivi en 2010 la mise en œuvre du plan de communication de la COMIFAC. Ce plan vise en effet à développer sur la base d'un diagnostic effectué en 2008, la gamme d'outils de communication et d'information nécessaires pour la promotion de la COMIFAC et des partenaires œuvrant dans la sous-région. Ledit plan de communication est en cours d'actualisation pour l'adapter au contexte actuel de la COMIFAC.

Parmi les outils développés, figurent en bonne place la publication périodique d'un bulletin d'information, la plate-forme électronique de communication, l'animation du site web de la COMIFAC, la production, l'édition et la diffusion des posters, dépliants et brochures lors des événements ou conférences, des émissions et reportages dans les chaînes audio-visuelles nationales et internationales, etc.

A. Publication du bulletin d'information

Deux bulletins d'information ont été publiés respectivement en avril et octobre 2010. Ces bulletins ont pour vocation d'informer le grand public, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux sur les activités de la COMIFAC et des organisations sous-régionales.

Ceux-ci ont respectivement porté sur les thèmes suivants :

- les conclusions de la 15^{ème} session de la Conférence des parties à la Convention Climat tenue en décembre 2009 à Copenhague, les leçons tirées pour la sous-région et les perspectives pour la prochaine conférence tenue à Cancun (Mexique) en décembre 2010 (bulletin d'avril 2010) ;
- la contribution significative des forêts du bassin du Congo dans la création de richesses, le développement économique et local, et la lutte contre la pauvreté (bulletin d'octobre 2010).



En plus de ces thèmes, les articles publiés dans ces bulletins couvrent les thématiques telles que la vie des réseaux, la vie des pays, les activités de la COMIFAC, les sujets spécifiques, les interviews, l'agenda des réunions dans le secteur forêt et environnement.

B. Opérationnalisation de la plate-forme électronique de communication

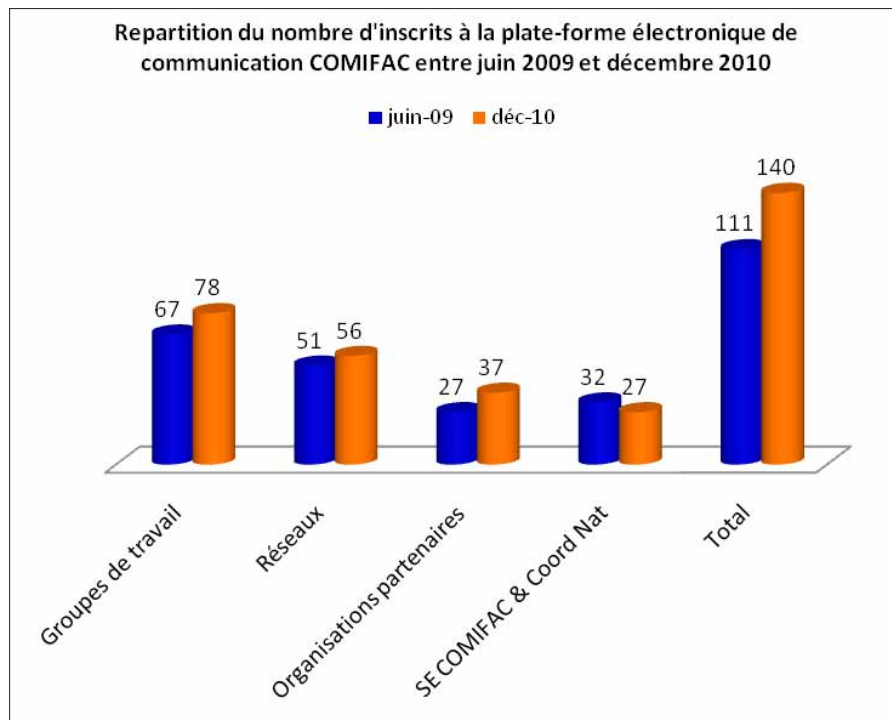
Le Secrétariat Exécutif dispose d'une plate-forme électronique de communication qui vise à : (i) faciliter les échanges et la circulation des informations entre les parties prenantes; (ii) tenir des débats interactifs; et (iii) organiser des forums de discussion virtuels sur des thématiques d'intérêt pour la sous-région. L'animation de cette plate-forme accessible via l'adresse « <http://www.comifac-communication.org> », s'est poursuivie en 2010 avec l'inscription de nouveaux membres et surtout des échanges accrus entre les membres inscrits dans le groupe de travail Désertification de la COMIFAC.

S'agissant des inscrits à ladite plate-forme, l'on dénombre 128 membres au 31 décembre 2010 contre 111 inscrits au 31 juin 2009, soit une augmentation de 13 %, comme l'indique le tableau 1 et le graphique 1 ci-après.

Tableau 1 : Répartition du nombre d'inscrits à la plate-forme électronique de communication (juin 09-décembre 10)

Catégorie du groupe	Juin 2009	Décembre 2010
Groupes de travail	67	78
Réseaux affiliés à la CEFDHAC	51	56
Organisations partenaires	27	37
SE COMIFAC & Coordinations Nationales	32	27
*Total	111	140

* Un membre peut s'inscrire à plus d'un groupe à la fois



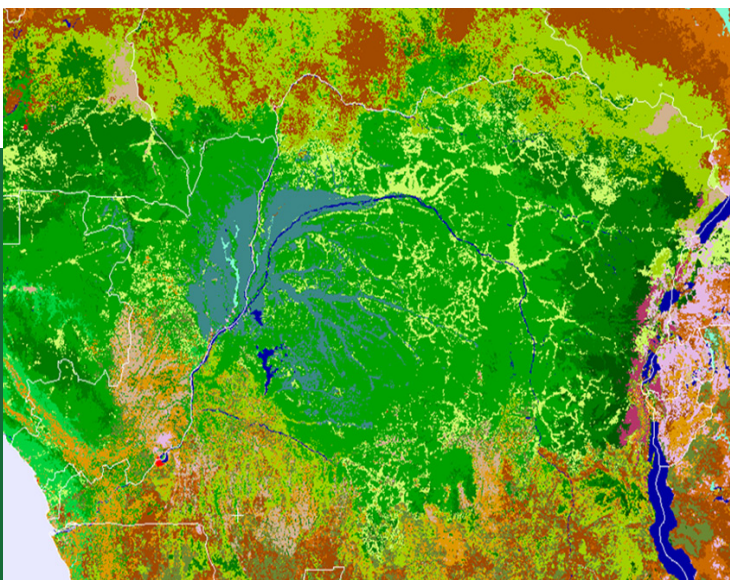
Il convient de constater la sous-exploitation de cette plate-forme par les différentes parties prenantes, ce qui a entraîné au cours de l'année écoulée son hibernation et qui se caractérise notamment par l'absence des membres aux forums de discussions sur des thématiques ciblées ou des débats interactifs. Ce constat met en évidence la non appropriation de la plate-forme par les parties prenantes, pourtant le besoin d'un tel outil avait été exprimé par les pays et les partenaires de la COMIFAC.

Face à un tel constat, le Secrétariat Exécutif a engagé en 2010 une réflexion visant à développer une stratégie pour renforcer cet outil et lui conférer toute son importance. Ses résultats devront être intégrés dans la stratégie de communication révisée de la COMIFAC en cours de finalisation.

C. Animation du site web de la COMIFAC

En plus de la plateforme électronique de communication, la COMIFAC dispose d'un portail Internet (<http://www.comifac.org>) où l'essentiel des informations sur l'organisation et ses activités sont régulièrement mis à jour. Ce site web fait partie de la gamme d'outils dont la COMIFAC dispose pour faire sa promotion et accroître sa visibilité.

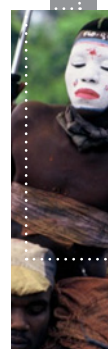
1.2.2 Le rapport « État des Forêts du bassin du Congo » (EDF 2010) en cours de finalisation



Après la publication de deux rapports « État des Forêts du bassin du Congo » respectivement en 2006 et 2008, l'Afrique Centrale se prépare à éditer son troisième rapport EDF 2010.

Ce rapport qui a pour vocation de suivre la dynamique de conservation et de gestion du massif forestier de la sous-région, vient renforcer la connaissance des pays d'Afrique Centrale sur l'état de leurs écosystèmes forestiers, ceci afin de mieux définir leurs stratégies d'intervention. Son édition se fait sur la base des contributions multi-bailleurs.

La réunion de validation de ce rapport 2010 se fera en début de l'année 2011. Le Secrétariat Exécutif a été chargé de la rédaction de certains chapitres dudit rapport.



Stand d'exposition COMIFAC à la « Fête des abeilles », Bruxelles, juillet 2010

1.2.3 La COMIFAC fait sa promotion

Le Secrétariat Exécutif s'est beaucoup investi dans la promotion de la COMIFAC en 2010. Les actions de promotion ont consisté particulièrement à :

(i) la production des dépliants et autres brochures d'information et leur large diffusion à l'occasion des rencontres internationales ou régionales;

(ii) l'organisation des événements parallèles et l'animation des stands d'exposition. On peut citer parmi les exemples, l'organisation et l'animation de deux événements ci-après :

- Stand d'exposition lors de la célébration de la « Fête des abeilles » dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité, en juillet 2010 à Bruxelles (Belgique);

- Session parallèle en marge de la conférence panafricaine sur la biodiversité de septembre 2010 à Libreville pour célébrer l'année internationale de la biodiversité.

1.3 Concertation et dialogue international sur les forêts et l'environnement

1.3.1 Groupe de travail biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) et contribution des pays de la COMIFAC au protocole international « Accès et Partage des Avantages » (APA)

A. Le Protocole international APA est adopté



Logo de la COP 10 CDB

En 2010, les pays de la COMIFAC ont pris une part à la 10^{ème} Conférence des parties (COP 10) à la Convention sur la Diversité Biologique tenue à Nagoya (Japon) du 18 au 29 octobre 2010. Cette conférence marquait l'aboutissement d'un long processus d'intenses négociations internationales sur l'Accès et le Partage des Avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques (APA), processus au cours duquel les pays d'Afrique Centrale ont pesé de leur poids pour faire entendre leurs positions.



Quelques experts de la sous-région à la COP 10, Nagoya, octobre 2010



Participants à la COP 10, Nagoya, octobre 2010

Ladite conférence a abouti à l'adoption d'une série de décisions dont les plus importantes sont : L'adoption du Protocole international APA, l'adoption du Plan stratégique décennal pour la biodiversité 2011-2020, et la stratégie de mobilisation des ressources pour l'appui à l'atteinte des trois objectifs de la Convention.

Après l'adoption d'un tel Protocole sur APA, le principal défi à relever pour la sous-région, consistera à mettre en place des mécanismes internes pour tirer le meilleur profit des dispositions de ce régime.

Un travail de sensibilisation et d'information sur le régime devra de ce fait être mené dans un premier temps dans les pays, ensuite il faudra procéder à l'internalisation de la

stratégie sous-régionale APA au niveau national à travers notamment l'élaboration et la mise en place des cadres législatifs et réglementaires nationaux favorisant l'APA.

Ces mesures devraient à terme permettre de mieux encadrer la gestion de la biodiversité sur le territoire national et éviter qu'elle ne soit utilisée sans le consentement préalable des pays et des communautés locales et autochtones. Aussi, devront-elles permettre aux pays et populations de bénéficier réellement des avantages découlant de l'accès et l'utilisation de leurs ressources.

B. Rôle majeur du GTBAC dans les négociations et les positions communes sous-régionales

Il y a lieu de saluer le succès qu'a connu la participation réussie des pays de la COMIFAC en particulier, et ceux de l'Afrique en général dans les décisions prises à Nagoya.

Ce succès est à mettre à l'actif de la bonne préparation aux négociations menée dans la sous-région sur APA, à travers des actions et consultations qui se sont poursuivies en 2010 sous le pilotage du Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) avec l'appui du projet GIZ/COMIFAC, de l'initiative africaine APA et de la CEEAC.

En effet, le GTBAC a tenu en janvier 2010 sa 10^{ème} réunion, et une réunion extraordinaire en octobre 2010 à Douala, organisées par le Secrétariat Exécutif. De manière générale, ces réunions ont permis :



Photo de famille, GTBAC 10 Douala, janvier 2010

- une participation plus active et bénéfique des États d'Afrique Centrale aux négociations internationales relatives à la CDB;
- la préparation des négociateurs de la sous-région en vue de leur participation : à la réunion des négociateurs africains sur APA, à la réunion de consultation sur APA et la 9^{ème} réunion du Groupe de travail APA (GTAPA 9) tenues en mars 2010 respectivement à Windhoek (Namibie) et à Cali en Colombie ; et à la session de formation des modérateurs francophones sur APA tenue à Bonn (Allemagne) en mai 2010.

S'agissant particulièrement de la réunion d'octobre 2010, celle-ci a permis d'obtenir entre autres résultats : la validation après examen par les experts, de la stratégie sous-régionale APA, le passage en revue des différents points à l'ordre du jour de la COP 10 et l'identification des thématiques pertinentes pour l'Afrique Centrale, l'adoption de la position commune des pays de l'espace COMIFAC par rapport au protocole sur l'APA et le nouveau Plan Stratégique de la CDB, et la conception d'un cadre d'intervention lors de la COP 10.

La stratégie sous-régionale APA a ensuite été adoptée par le Conseil des Ministres de la COMIFAC de Kinshasa de novembre 2010.

1.3.2 Groupe de travail Climat en Afrique Centrale (GTCAC) et participation de la COMIFAC aux négociations sur le climat

A. Participation de la COMIFAC à la COP 16 à la Convention Climat à Cancún

La ville de Cancún (Mexique) a accueilli du 29 novembre au 11 décembre 2010, la 16^{ème} Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). De nombreuses attentes étaient portées à cette conférence suite aux conclusions mitigées du sommet de Copenhague de décembre 2009 sur le climat où de nombreuses questions étaient restées en suspens.



Logo COP 16 CCNUCC

Comme à Nagoya, les pays de la COMIFAC ont été fortement représentés à Cancún et leurs positions communes, soutenues par la position africaine ont été défendues avec succès pendant les négociations. De manière générale, l'on peut retenir qu'à Cancun, des avancées vers un accord international sur le climat ont été enregistrées. Il s'agit notamment des accords qui comprennent les décisions au titre des voies de négociations de la Convention et du Protocole de Kyoto, et contiennent des dispositions sur l'adaptation, REDD+, le transfert des technologies, l'atténuation et le fonds vert.

Outre les Accords de Cancún, ont été également adoptées une vingtaine de décisions sur des questions allant du renforcement des capacités aux questions administratives, financières et institutionnelles. Aussi, le SBI et le SBSTA ont-ils adopté plus de 20 conclusions sur un éventail de sujets incluant le mécanisme de financement, les dispositions pour les réunions intergouvernementales et une série de questions méthodologiques.

B. Rôle joué par les pays de la COMIFAC dans le succès des travaux de la 16^{ème} COP Climat de Cancún



Délégations présentes à la 6^{ème} session Conseil des Ministres, Kinshasa novembre 2010

Plusieurs facteurs clé ont fortement contribué à l'adoption de tous ces accords, parmi lesquels la prise en compte des conclusions des concertations poursuivies en 2010 après la tenue de la Conférence de Copenhague de décembre 2009. En effet, la France et la Norvège ont tenu leur promesse d'organiser des conférences pour faire avancer le dialogue sur la REDD+.

C'est à ce titre que les pays de la COMIFAC représentés par les ministres en charge des forêts et de l'environnement ont pris part en mars 2010 à la première concertation sur les bassins forestiers tropicaux de la planète, organisée à Paris par le gouvernement français. Au cours des négociations, l'Afrique Centrale, qui avait déjà à la veille de cette

concertation tenue une réunion préparatoire organisée par le Secrétariat Exécutif, a soutenu la position commune de la sous-région sur le mécanisme de gouvernance des fonds à mettre en place.

Après la rencontre de Paris, une deuxième conférence s'est tenue à Oslo en Norvège en mai 2010. Les pays de la COMIFAC représentés au plus haut niveau de la hiérarchie (Chefs d'État) y ont également pris part. Au cours de cette conférence, le Secrétariat Exécutif a également organisé à la veille une réunion préparatoire pour définir les positions communes de la sous-région sur les points clés concernant : le secrétariat REDD+, la coprésidence du Partenariat REDD+, les critères d'affectation des financements REDD+, l'harmonisation/allègement des procédures de décaissement des bailleurs, l'engagement de financement des phases 2 et 3, les clauses de sauvegarde, la notion de paiements aux résultats.

Enfin, quelques semaines avant la tenue de la 16^{ème} COP à la Convention Climat à Cancún, les pays membres de la COMIFAC ont activement participé avec l'appui du Secrétariat Exécutif (Mise à disposition d'un expert international avec l'appui financier du projet GIZ) aux réunions intersessionnelles tenues à Bonn respectivement en juillet et août 2010 et à Tianjin (Chine) en octobre 2010.

1.3.3 Groupe de travail de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD) et Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification

La COMIFAC a été sélectionnée en 2010 par le Secrétariat de la CCD et le Centre Mondial de Surveillance pour la conservation de la nature du PNUD (WCMC-UNEP) comme un des Centres régionaux de Référence pour faciliter et superviser les activités de renforcement des capacités de neuf (09) pays d'Afrique Centrale en vue de la préparation de leurs quatrièmes rapports nationaux.

C'est à ce titre que deux représentants du Secrétariat Exécutif ont été invités à prendre part en mai-juin 2010 à Rome (Italie), à une session de formation des formateurs sur le nouveau système d'examen et de présentation des rapports nationaux (Système PRAIS) relatifs à la mise en œuvre de la CCD. Cette session de formation organisée par le WCMC-UNEP et le Secrétariat de la CCD avait pour but de permettre aux Centres régionaux et sous-régionaux de Référence de faciliter et de superviser les activités de renforcement de capacité dans leur régions respectives et fournir un appui continu aux pays Parties de la CNUCD tout au long de la préparation des leurs rapports nationaux.

A la suite de cette formation des formateurs, et en vue de l'exécution de ses termes de référence, le Secrétariat Exécutif a organisé en juillet 2010, avec l'appui financier du projet PNUE/GEF « UNCCD PRAIS », un atelier sous-régional de formation des points focaux nationaux CCD de l'Afrique Centrale sur le portail PRAIS et le nouveau système de rédaction des rapports nationaux sur la mise en œuvre de la CNUCD. Cet atelier qui a regroupé une vingtaine de participants a permis de former les points focaux CCD sur les nouvelles procédures d'élaboration et soumission en ligne des rapports nationaux.

Au terme de cette formation, les points focaux CCD des pays concernés ont, sous la supervision du Secrétariat Exécutif, élaboré et soumis leurs rapports nationaux au secrétariat de la CCD.

1.3.4 Les organisations des trois blocs forestiers tropicaux poursuivent leur concertation



Les organisations des trois massifs forestiers tropicaux (COMIFAC, ASEAN, ACTO) ont initié depuis quelques années sous la coordination du Secrétariat de la CDB et dans le cadre de la coopération sud-sud, un processus de concertation informelle en vue d'établir une plateforme de collaboration.

Les objectifs de ces concertations sont de : (i) partager les expériences sur les approches et la mise en œuvre des politiques forestières régionales en vue de promouvoir un apprentissage mutuel sur la coordination et la coopération en matière de politique et d'améliorer la performance des organisations régionales ; (ii) discuter sur les éléments d'un plan d'action pour la coopération sud-sud qui renforcerait la mise en œuvre des trois objectifs de la CDB et les objectifs du millénaire pour le développement ; (iii) identifier les axes possibles de collaboration et de réflexion pour la signature d'un Mémoire d'entente (MoU) qui scellerait la collaboration entre ces organisations.

Une première version de ce Mémoire d'entente a été élaborée en 2009. Des échanges se sont poursuivis entre ces trois organisations en marge de la 10^{ème} COP à la convention sur la diversité biologique d'octobre 2010 à Nagoya. Conformément aux clauses convenues par ces organisations pour la signature du mémorandum, le Secrétariat Exécutif a soumis ledit projet de mémorandum pour avis au Conseil des ministres de la COMIFAC de novembre 2010 à Kinshasa.

1.3.5 Les organes de la CEFDHAC reformée sont mis en place

A. Fora nationaux de la CEFDHAC

En mars 2010, le Cameroun a organisé son Forum National CEFDHAC. Celui-ci a porté sur les thèmes tels que la gouvernance forestière, l'exploitation forestière durable, les activités génératrices de revenus et lutte contre la pauvreté en zone forestière, et comment la Société civile entend contribuer à la révision de la Loi forestière.

En plus du Cameroun, d'autres pays de la sous-région ont également tenu en 2010 leur fora nationaux. Il s'agit du Rwanda, du Burundi et de la RDC. Ces fora nationaux rentrent dans le cadre global du processus de mise en place des produits de la réforme de la CEFDHAC engagé depuis deux ans. Il est impératif que les autres pays n'ayant pas encore tenu leur forum national le fassent en 2011 avec l'accompagnement du Comité de pilotage sous-régional de la CEFDHAC.

B. Mise en œuvre du projet « Participation et Représentation pour l'amélioration de la gestion forestière : Renforcement du REPAR et du REPALEAC en RDC et au Cameroun »



La GIZ appuie depuis trois ans la mise en œuvre du projet intitulé « Participation et Représentation pour l'amélioration de la gestion forestière : Renforcement du REPAR et du REPALEAC en RDC et au Cameroun ». Ce projet est exécuté par le WRI, et vise à promouvoir les approches relatives à une meilleure implication de la société civile dans la gestion multi-acteurs des ressources forestières. Celui-ci rentre dans le cadre de la mise en œuvre des outils de la CEFDHAC reformée.

La première phase de ce projet s'est achevée en 2010 par la tenue de la quatrième et dernière réunion du Comité de pilotage en juin dernier sous la présidence du Secrétariat Exécutif. Cette réunion a permis d'évaluer les performances de cette première phase, et de capitaliser les acquis en vue de poursuivre les activités pour une deuxième phase du projet.

Ainsi, pour garantir le succès de cette deuxième phase, les membres du Comité de pilotage ont formulé les recommandations suivantes :

- Renforcer, dès le début de la Phase 2, la communication sur les objectifs et les résultats attendus du projet proposés par les membres ;
- Pour la Phase 2, s'assurer que les activités au niveau national sont équitablement réparties avec plus d'activités au niveau régional ;
- Adopter des stratégies qui favorisent la durabilité ou la viabilité des résultats du projet tels que les groupes de travail qui peuvent se constituer en dehors des réseaux, associer tous les partenaires au moment de la conception de la Phase 2.



1.1.6 Conférence internationale sur le suivi des stocks et flux de Carbone dans le bassin du Congo



Une conférence internationale sur le suivi des stocks et flux de carbone forestier dans le bassin du Congo s'est tenue en février 2010 à Brazzaville. Organisée par la COMIFAC avec l'appui d'un certain nombre de partenaires³, cette conférence s'inscrivait dans un contexte particulier où la maîtrise des questions scientifiques et méthodologiques en matière de REDD est au centre des préoccupations des pays membres de la COMIFAC.

Ladite conférence a permis de dresser l'inventaire des initiatives menées dans la sous-région sur ces questions et de faire des recommandations pour le renforcement des synergies entre les partenaires intervenant en Afrique Centrale.

1.3.7 La COMIFAC célèbre l'Année internationale de la Biodiversité en Afrique Centrale

L'année 2010 a été déclarée par les Nations Unies « Année internationale de la biodiversité ». Il a été à cet effet demandé à tous les pays, institutions internationales, régionales et sous-régionales d'organiser des activités tout au long de cette année pour sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de la diversité biologique. La COMIFAC de concert avec le reste de la communauté internationale a mené une série d'activités tant au niveau national qu'au plan sous-régional pour célébrer avec faste cet événement.



La biodiversité, c'est la vie
La biodiversité, c'est notre vie!

En plus des initiatives déployées par les pays membres de la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif avec l'appui des partenaires (GIZ, Coopération française, UICN, PACEBCo, CARPE-USAID) a organisé de nombreuses activités de sensibilisation et de plaidoyer cadrant avec le thème de l'année internationale.

A cet effet, des émissions dans les médias de la sous-région (Cameroun, Gabon) ont été effectuées, une table ronde télévisée animée par la chaîne de télévision publique nationale camerounaise (CRTV) organisée, une session parallèle organisée en marge de la conférence panafricaine sur la biodiversité à Libreville.

1.3.8 Évaluation environnementale et gouvernance forestière en Afrique Centrale : experts et scientifiques se penchent sur la question

Communiqué final sanctionnant les travaux du séminaire international sous le thème "Evaluation environnementale et gouvernance forestière en Afrique centrale"

25 - 28 Novembre 2010, Salle de Conférences de la Société Nationale de, Pétrole, du Congo, Brazzaville, République du Congo

co-organisé par :

SECRETARIAT POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN AFRIQUE CENTRALE (SEEAC)
et
L'ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LES ÉTUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (ACEIE)

Sous le parrainage de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et du Ministère du Développement Durable, de l'Économie Forestière et de l'Environnement (MDEFE) Le Secrétariat Exécutif pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale, organise en collaboration avec l'Association Congolaise pour les Études d'Impacts Environnementaux un séminaire international sous le thème : **EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET GOUVERNANCE FORESTIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE**

La ville de Brazzaville a abrité en novembre 2010, un séminaire international pour faire le point sur le rôle de l'évaluation environnementale comme outil de promotion de la bonne gouvernance forestière en Afrique Centrale.

Ce séminaire a été conjointement organisé par le SEEAC et l'ACEIE, sous le parrainage de la COMIFAC. Une série de communications faites par les représentants des administrations en charge de l'environnement des pays de la COMIFAC, les experts et les scientifiques ont enrichi les travaux de ce séminaire.

Ces communications ont débouché sur des recommandations fortes parmi lesquelles : la promotion de la conception d'un cadre normatif spécifique sur les évaluations environnementales, l'élaboration de manière concertée des directives sur l'évaluation environnementale dans le secteur forestier en tenant compte des autres outils préconisés pour la gestion durable des écosystèmes forestiers, le renforcement des capacités des parties prenantes sur les normes et les procédures d'évaluation environnementale.

1.4 Coordination de la mise en œuvre du Plan de Convergence

1.4.1 Les capacités opérationnelles des Coordinations Nationales et de la Présidence en exercice sont renforcées

En 2010, seule la Coordination Nationale de la RCA a bénéficié de l'appui de la facilitation allemande de PFBC. Cet appui qui visait à renforcer les capacités de la présidence Centrafricaine de la COMIFAC et du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche de la RCA a porté notamment sur l'appui à la communication (accès internet, bulletin d'information) et à la participation aux rencontres sous-régionales et internationales.

D'autres Coordinations Nationales ont par contre souffert de l'absence ou l'insuffisance d'appui pour assumer pleinement leurs tâches conformément à leur lettre de mission. On observe en effet que de nombreuses Coordinations Nationales manquent encore de matériel logistique (ordinateurs et accessoires, connexion Internet, etc.), manquent de ressources humaines, manquent de locaux et de bureaux appropriés.

La conséquence de cette faiblesse des Coordinations Nationales se traduit par la faible appropriation du Plan de Convergence et autres instruments d'harmonisation sous-régionaux adoptés par les ministres, la faible capacité pour assurer le suivi-évaluation du Plan de Convergence de la COMIFAC, etc.

1.4.2 La mise en œuvre du Plan de Convergence se poursuit

A. *La Feuille de route relative au processus d'harmonisation des politiques forestières des pays de la COMIFAC se met en œuvre*

L'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale fait partie des priorités de la COMIFAC. En 2010, des activités s'insérant dans la feuille de route des pays sur le processus d'harmonisation des politiques forestières ont été menées par le Secrétariat Exécutif avec l'appui des partenaires. A cet effet, des études, stratégies et directives ci-après ont été finalisées :

- l'Etude sur l'évaluation de la contribution des redevances forestières dans le développement socio-économique des populations d'Afrique Centrale, validée en mars 2010 à Douala ;
- les Directives sous-régionales sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion forestière, validées en mars 2010 à Douala ;
- le Document de Stratégie des pays de l'espace COMIFAC relative à l'Accès aux ressources biologiques/ génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leurs utilisations (APA), validé en octobre 2010.

En plus de ces outils d'harmonisation, le Secrétariat Exécutif s'est impliqué dans le processus d'élaboration d'autres instruments promus par les organisations sous-régionales partenaires. Il s'agit du document de Stratégie de gestion des conflits homme-éléphant en Afrique Centrale et du document de Plan de formation sous-régional aux métiers et emplois de la gestion des aires protégées (contributions du RAPAC).

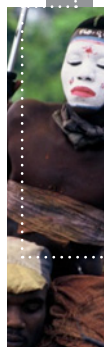
Ces instruments d'harmonisation ont été adoptés par les Ministres de la COMIFAC au cours de leur 6^{ème} session ordinaire tenue à Kinshasa en novembre 2010.

B. *Des études techniques sont réalisées*

(i) Validation de l'Étude sur « la modélisation des futures tendances de déforestation dans le bassin du Congo et les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation »

Les conclusions de l'étude régionale sur « la modélisation des futures tendances de déforestation dans le bassin du Congo et les émissions de gaz à effet de serre issues de la déforestation » ont été restituées lors d'un atelier organisé en juin 2010 à Douala avec l'appui de l'ONF International.

Cette étude menée par l'Institut International de Sciences et Analyses Appliquées (IIASA) avait pour objectifs de : (i) permettre aux pays d'identifier les facteurs de déforestation et de dégradation passés, présents et futurs ; et (ii) identifier



l'impact des choix politiques des gouvernements sur le couvert forestier et sur les revenus qui pourraient être générés dans le cadre d'un mécanisme REDD. Ainsi, IIASA a pu développer à partir d'un modèle mondial appelé « Globiom », un modèle régional dénommé « Congobiom ». Un tel modèle permet d'estimer sur la base des facteurs actuels de déforestation (exploitation des cultures de palmiers à huile, exploitation de bois de chauffe, développement des infrastructures, etc.) et des tendances futures de déforestation, le scénario de référence de la sous-région. Il devrait être décliné par la suite au niveau des pays pour le calcul de leur scénario de référence dans le cadre du mécanisme REDD.

(ii) Analyse prospective sur l'évolution des écosystèmes forestiers du bassin du Congo à l'horizon 2040



Le Secrétariat Exécutif coordonne depuis mars 2010, le projet intitulé « Analyse prospective sur l'évolution des écosystèmes forestiers du bassin du Congo à l'horizon 2040 ». Ce projet exécuté par le CIRAD avec l'appui financier de la Coopération française, de la GIZ et USAID-CARPE a pour objectif d'apporter des éléments objectifs d'aide à la décision pour comprendre et anticiper les évolutions possibles des écosystèmes forestiers du bassin du Congo (EFBC) dans les prochaines décennies.

Il devra en outre permettre de : (i) identifier les variables majeures susceptibles de perturber et/ou d'infléchir la dynamique passée et actuelle des EFBC; (ii) fournir aux

décideurs politiques et institutionnels des éléments de réflexion en vue de l'élaboration des politiques nationales et régionales; et (iii) apporter des informations pertinentes aux négociateurs REDD.

Ce projet a démarré par la tenue de deux réunions organisées en mars 2010 à Yaoundé à l'initiative du Secrétariat Exécutif : la réunion de coordination technique du projet et la première réunion du Comité de pilotage. Celles-ci ont permis au terme des échanges de s'accorder sur la démarche prospective de l'EFBC 2040, ainsi que sur les aspects opérationnels de la démarche.

Lesdites réunions ont été suivies par l'atelier de formation des consultants recrutés dans le cadre du projet, organisé en mai 2010 par le CIRAD. Tout comme l'étude « modélisation des futures tendances de déforestation dans le bassin du Congo et les émissions GES issues de la déforestation », les conclusions de ce projet seront utiles pour les négociateurs des pays membres de la COMIFAC engagés dans les négociations internationales sur le régime climat post Kyoto.



C. Les processus de création et de gestion des aires protégées transfrontalières se poursuivent

(i) Gestion du Trinational de la Sangha (TNS)

Dans le cadre de la gestion du Trinational de la Sangha (TNS), des organes et mécanisme de financement ont été mis en place. Comme organes, on peut citer le Comité Trinational de Planification et d'Exécution (CTPE), le Comité Trinational de Suivi (CTS), le Comité Scientifique Trinational et enfin le Comité Trinational de Supervision et d'Arbitrage (CTSA).

S'agissant du CTSA, la première réunion de ce Comité s'est tenue en novembre 2010 en marge de la 6^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres à Kinshasa (RDC). Ce Comité a réuni les Ministres en charge des Forêts du Cameroun, du Congo et de la République centrafricaine. Celui-ci a permis de :

- faire le point sur la mise en œuvre de l'Accord de coopération TNS ;
- adopter une résolution sur l'opérationnalisation de la Brigade LAB TNS ;
- adopter la version 2010 du Plan d'Affectation des terres du TNS et définir les étapes suivantes ;
- faire le point sur l'état d'avancement de la Fondation pour le TNS ;
- faire le point sur le processus d'inscription du TNS sur la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.



Pour ce qui est du mécanisme de financement, la Fondation TNS créée en 2007 a financé en 2010 un certain nombre d'activités de terrain grâce au financement obtenu auprès du Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC), de la coopération financière allemande (KfW) et du programme CAWFHI du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

(ii) Gestion du Trinational Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM)

Le Secrétariat Exécutif assure depuis deux ans le suivi de la mise en œuvre du projet TRIDOM intitulé « Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone de Dja-Odzala-Minkébé au Gabon, Congo et Cameroun ».

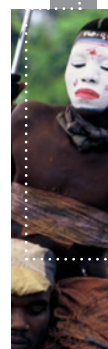
Ce projet qui bénéficie de l'appui du FEM, est exécuté par le PNUD et géré par l'UNOPS. Il est doté de trois instances : le Comité scientifique et technique, le comité de pilotage et la revue tripartite du projet. Les réunions de ces organes se sont tenues en avril 2010 à Libreville (Gabon). De même, plusieurs activités ont été menées en 2010 parmi lesquelles :



Signature de l'Accord de Coopération pour la gestion de la binationale Lac Télé_Lac Tumba, Kinshasa, novembre 2010

Écosystèmes

Conservation



Gestion durable

2010

2010

21

- La Constitution des équipes nationales multidisciplinaires pour coordonner l'élaboration des plans d'affectation de terres;
- La structuration de la base de données en cours de finalisation, collecte et saisie des premières données au sein des partenaires, formalisation des mécanismes de partage de données ;
- L'acquisition d'environ 400 images auprès de l'OSFAC concernant les trois segments nationaux de l'espace TRIDOM et formation des experts en logiciels d'interprétation ;
- L'élaboration des rapports des études de reconnaissance ;
- La validation du Plan d'aménagement du Parc National d'Odzala-Kokoua et du Sanctuaire à Gorille de Lossi ;
- Les modalités d'harmonisation des bases de données, des systèmes de suivi et partage de données en cours de définition ; Mise en place d'un réseau d'experts en bases de données en cours au Cameroun ;
- La formation en cours des partenaires en suivi-écologique ;
- La création d'un Comité mixte de suivi du contentieux faune sauvage.

(iii) Création du binational Mayumba-Conkouati entre le Congo et le Gabon

Le processus de création du complexe transfrontalier Mayumba-Conkouati entre le Congo et le Gabon a été initié depuis 2008 par le RAPAC qui a bénéficié des appuis de l'Union Européenne, de WCS, de l'Etat Congolais, de Maurel et Prom. Ce processus a abouti à la signature en novembre 2010 d'un Accord de Coopération entre les gouvernements du Congo et du Gabon, relatif à la mise en œuvre du Parc transfrontalier Conkouati-Mayumba, en marge de la 6^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres de Kinshasa (RDC).

Par cet accord, les Etats parties s'engagent à mettre en place un cadre de concertation et de partenariat dans le but de promouvoir la gestion conjointe des ressources naturelles du complexe transfrontalier, et de favoriser le développement durable au projet des communautés locales. Il convient de souligner que la signature de cet Accord est l'aboutissement d'un processus participatif conduit sous la facilitation du RAPAC au cours duquel, les activités ci-après ont été réalisées :

- Tenue des réunions de sensibilisation et d'information des autorités politiques, administratives, traditionnelles et des communautés locales de la zone concernée ;
- Elaboration du projet d'accord de coopération et organisation des ateliers de restitution au Congo et au Gabon pour l'examen et la validation dudit projet d'accord ;
- Organisation de l'atelier binational à Brazzaville en mai 2010 pour l'harmonisation et la validation du projet d'accord.

(iv) Création de la Binationale Lac Télé – Lac Tumba (BILTLT)

Le Complexe Lac Télé – Lac Tumba est une zone transfrontalière dans laquelle seront développés des processus participatifs de gestion durable des ressources naturelles. Il est constitué des aires protégées suivantes : la Réserve Naturelle du Tumba-Ledima, la Réserve Scientifique de Mabali et la Réserve de la Ngiri en République Démocratique du Congo d'une part, et d'autre part, la Réserve Communautaire du Lac Télé au Congo.

Il comprend également des sites inscrits comme zones humides d'importance internationale dans le cadre de la Convention de Ramsar. Il s'agit de Ngiri-Tumba-Maindombe en RDC et le Lac Télé et les Grands Affluents au Congo.

Le processus de création de ce Complexe a abouti à la signature en novembre 2010, d'un Accord de Coopération entre les gouvernements de la République Démocratique du Congo et du Congo, en marge de la 6^{ème} Session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC de Kinshasa (RDC).

Par cet Accord, les deux États parties s'engagent à coopérer, à mettre en place et à définir les structures ou les mécanismes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles du complexe transfrontalier.

(v) Création du Binational Sena Oura- Bouba N'djida entre le Cameroun et le Tchad

Signature de l'Accord de Coopération pour la gestion de la binationale Lac Télé_Lac Tumba, Kinshasa, novembre 2010

Le complexe transfrontalier du Binational Cameroun-Tchad regroupe le parc national de Bouba N'djida au Cameroun d'une part, et l'aire protégée de Sena-oura au Tchad, d'autre part.

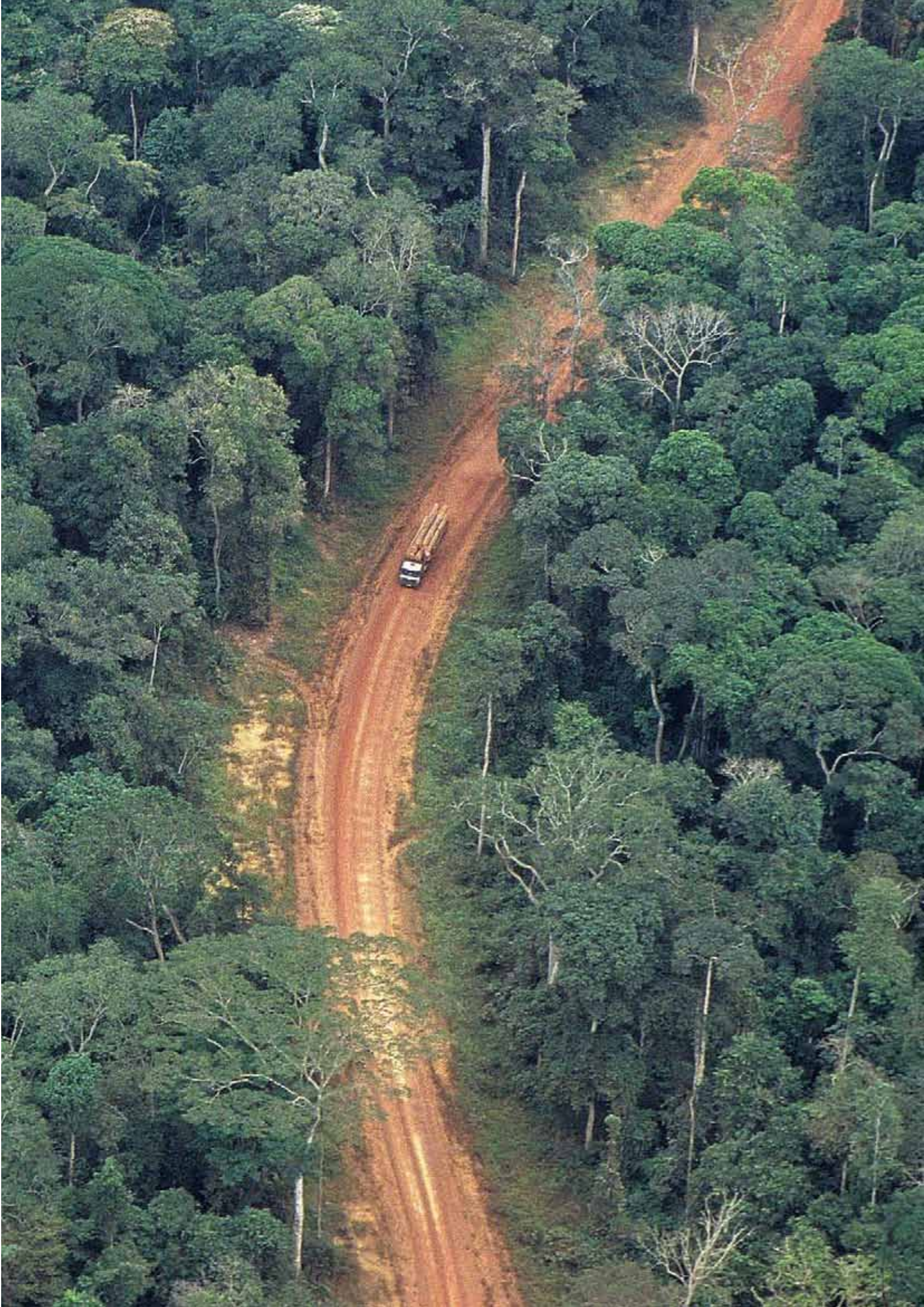
Ce complexe transfrontalier contribue à la conservation de la continuité des habitats et la préservation des corridors de migration de certaines espèces. L'objectif visé est de fédérer les efforts en vue de la gestion concertée et durable de la biodiversité sur ces sites. Par ailleurs, ce complexe devra concourir à la stabilisation de la paix dans

les zones concernées.

Conformément à la feuille de route validée lors de la réunion de lancement il y a quatre ans, et grâce à la facilitation du RAPAC, les activités suivantes ont pu être menées en 2010 :

- Tenue de concertations périodiques entre les parties prenantes des deux pays ;
- Poursuite des échanges d'informations et de partage de données entre les deux aires protégées d'une part et facilitation de la connexion terrestre entre Bouba Ndjida et Dari d'autre part ;
- Organisation des actions conjointes de surveillance ;
- Elaboration et validation du plan d'aménagement et plan d'affaires de Bouba-Ndjida par le Cameroun ;
- Classement du Parc National de Sena-Oura par le Tchad ;
- Elaboration et validation du Plan d'aménagement du Parc National de Sena-Oura.





D. Le processus de réforme des institutions sous-régionales partenaires est enclenché

En 2010, le Secrétariat Exécutif a lancé le processus de réforme des institutions sous-régionales partenaires. Ce processus répond aux directives des Chefs d'Etat réunis à Brazzaville en février 2005 portant sur l'assainissement et la redynamisation des institutions sous-régionales. Il s'agit de l'ADIE, l'OAB et l'OCFSA.

Ainsi, grâce à l'appui du PACEBCo, un avis à manifestation d'intérêt a été lancé en août 2010 en vue de la sélection d'un cabinet d'études chargé de conduire l'étude diagnostic nécessaire pour la réforme. Cette étude devra également permettre d'établir le diagnostic organisationnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en vue d'améliorer ses performances.

E. La COMIFAC tire les leçons de la mise en œuvre des microprojets

Les appuis pour la mise en œuvre des microprojets dans les pays de la sous-région se sont poursuivis en 2010. Il s'est agi des appuis de la GIZ à la COMIFAC pour le financement des microprojets mis en œuvre dans les pays, et des appuis de l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB).

Cinq pays ont bénéficié depuis deux ans de ces financements à travers des subventions pour l'exécution des initiatives locales ou encore des appuis à la mise en œuvre des infrastructures et des actions de conservation. Il s'agit du Burundi, du Cameroun, du Gabon, de la RCA et du Tchad. Le but recherché de ces actions était de renforcer les capacités des ministères en charge des forêts et de l'environnement des pays suscités d'une part, et d'accroître la visibilité des actions menées sur le terrain par la COMIFAC, d'autre part.

(i) État des lieux et retombées

Les appuis apportés dans le cadre de ces financements ont permis de mettre en œuvre avec succès les microprojets suivants :

➤ Appuis du projet GIZ/COMIFAC

- **En RCA** : « Conservation et gestion participative responsable de la Réserve de Biosphère de Basse Lobaye dans la Commune de Moboma, Préfecture de la Lobaye » ; projet exécuté par l'Organisation Centrafricaine pour la Défense de la Nature (OCDN) » ;
- **Au Burundi** : « Intégration agrosylvicole autour de la kibira: cas de l'aménagement du bassin versant de la rivière mukuzi, colline kibogoye- busimba en commune bukeye (muramvya) » ; projet exécuté par le Programme National de Lutte Anti-Erosive (PNLAE) ;
- **Au Gabon** : Construction des nouveaux locaux (dortoir pour étudiants) à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts du Gabon (ENEF);
- **Au Tchad** : Appui à la finalisation du plan d'aménagement de l'Aire protégée Sena-Oura du Tchad dans le cadre du processus de création du complexe transfrontalier du binational Cameroun Tchad.

➤ Appuis de l'IRScNB

- **Au Cameroun** : « Sensibilisation et éducation des acteurs locaux de développement sur l'importance des pollinisateurs dans la conservation de la Biodiversité au Cameroun » ; projet exécuté par l'Association Enviro-Protect ;
- **Au Cameroun, Congo et RCA** : « Appui à l'opérationnalisation de la plate-forme d'élus locaux et de chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du complexe transfrontalier du Trinational de la Sangha (Afrique Centrale) » ; projet exécuté sous la coordination de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Les principaux acquis au terme de la mise en œuvre de ces microprojets sont les suivants :

❖ **En RCA :**

- L'ouverture de 6 ha de plantations de bananeraie en périphérie de la Réserve ;
- La création de deux étangs piscicoles au village Lotémo ;
- La prise de conscience des communautés locales et autochtones à développer des initiatives privées (ouverture d'étangs piscicole et bananeraie) ;
- La forte demande des semences pour la réalisation de l'élevage de petits ruminants et pour le renforcement des capacités des populations environnantes ;
- La forte mobilisation de la communauté AKA (autochtone) autour des activités du Projet GIZ appui à la COMIFAC;
- La médiatisation des activités de terrain par la presse locale (radio rurale) et la Radio Centrafrique (interview);
- La construction d'un panneau signalétique matérialisant l'entrée de la Réserve de Biosphère de la Basse Lobaye;
- L'expérience réussie du projet à Moboma citée en référence par le Ministère en charge des Eaux et Forêts, les populations locales et autochtones et les partenaires au développement.



Quelques phases de la mise en œuvre du microprojet GIZ/COMIFAC autour de la Réserve de la Basse Lobaye, Moboma RCA, 2010



❖ Au Burundi :

- La production de près de 700 000 plants composés de Gréwilléa, d'Eucalyptus et Calliandra dont environ 600 000 plantés sur les collines de Kibogoye Ku MUKUZI (Site Gaharawe), Kibogoye (site Minyosho) et Busimba (site Kinama) ;
- La mise en place des herbes fixatrices du sol contre l'érosion ;
- La construction de plus de 5000 banquettes servant de barrières mécaniques contre les menaces de formation des ravines ;
- La prise de conscience par les populations locales du problème de dégradation de la réserve de la Kibira et la pression qu'exercent les communautés avoisinantes, ainsi que leur motivation à se responsabiliser sur l'entretien des dispositifs anti-érosifs mis en place ;
- Le Burundi étant sorti tout récemment d'une situation de conflits armés caractérisée par la rupture de la cohésion sociale entre les communautés, l'approche du microprojet a permis de ramener les communautés à travailler ensemble - y compris les groupes vulnérables et marginalisés tels que les Batwa- pour apporter des solutions à leurs problèmes existentiels tels que celui de l'énergie domestique. De plus, il aura permis d'établir les relations de collaboration avec les instances de la COMIFAC.



Quelques réalisations du microprojet GIZ/COMIFAC autour de la Réserve de la Kibira, Burundi, 2010

❖ Au Gabon :

- Les nouveaux bâtiments de l'ENEF construits et opérationnels ;

❖ Au Tchad :

- Le Classement du Parc National de Sena-Oura ;
- L'élaboration et la validation du plan d'aménagement du PN de Sena-Oura.

❖ Au Cameroun :

- La production de la diffusion des bandes dessinées et d'un bulletin d'information « Pollinisateurs Infos » sur les pollinisateurs et leur rôle dans la conservation de la Biodiversité ;
- La sensibilisation sur l'importance des pollinisateurs dans la conservation de la biodiversité des acteurs suivants : élèves des lycées, collèges et école normale des instituteurs, agriculteurs, agents des services déconcentrés des Ministères en charge de l'environnement, des forêts, de l'agriculture, de l'élevage, grand public.
- Cette sensibilisation s'est faite dans l'arrondissement de Mfou près de Yaoundé (Cameroun), à travers l'organisation de causeries éducatives et de classes vertes, la boîte à images, des spots radio ; des sites web, la distribution des outils de sensibilisation (dépliants, bandes dessinées, posters, etc.).



Quelques phases d'exécution du projet « Pollinisateurs » au Cameroun

(ii) *Leçons tirées des microprojets et recommandations*

Tous les acteurs se sont accordés à souligner que les microprojets sont d'envergure limitée, vu l'ampleur des besoins sur le terrain. Ainsi l'impact attendu du microprojet sera d'autant plus mitigé que les moyens déployés sont perçus comme insuffisants vis-à-vis des besoins exprimés. Par conséquent, il y a nécessité d'envisager une intervention plus large (niveau national), plus intégrée, plus durable et avec des moyens suffisants et adéquats pour s'attendre à un impact réel, visible et sur le long terme.

En vue de tirer les leçons et apporter des améliorations à de telles initiatives, il est nécessaire d'engager une réflexion profonde avec toutes les parties prenantes. L'on pourrait en attendant envisager quelques recommandations suivantes :

- Assurer un suivi plus efficace de la mise en œuvre des microprojets en impliquant davantage les Coordinations Nationales, ceci en vue de garantir leur efficacité;
- Initier les activités destinées à rendre davantage visible les microprojets et par conséquent la COMIFAC, notamment à travers la confection systématique de pancartes de signalisation, de matériel d'information et sensibilisation comme des dépliants et une campagne d'information à travers les medias locaux et nationaux sur la présence et le déroulement du microprojet ;
- Assurer une sensibilisation continue à tous les niveaux (national et local) pour faire comprendre à chaque intervenant le rôle qui lui revient. Par ailleurs des mesures de consolidation des acquis du projet sont à envisager pour que ces derniers ne soient pas perdus une fois que l'intervention du projet sera achevée.

1.5 Réunions statutaires de la COMIFAC (Conseil des Ministres)

1.5.1 Sessions des Conseils des Ministres

En 2010, deux sessions des ministres de la COMIFAC se sont tenues.

A. Conférence ministérielle CEEAC-COMIFAC post Copenhague d'avril 2010



Cérémonie de clôture de la Conférence CEEAC-COMIFAC post Copenhague, Brazzaville, avril 2010

La réunion des Ministres en charge de l'Environnement et des Forêts des pays d'Afrique Centrale tenue le 21 avril 2010 à Brazzaville (Congo) a été convoquée conjointement par la COMIFAC et la CEEAC. Cette session extraordinaire a été précédée du 19 au 20 avril 2010 par la réunion des experts qui avaient pour objectifs d'analyser les implications de la déclaration politique de Copenhague, les enjeux et conclusions de la conférence de Paris et de proposer une position commune sur les enjeux des échéances futures.

Au terme de la réunion des ministres, une déclaration sur la position commune relative aux sujets en cours de négociation en l'occurrence le mécanisme REDD+ a été adoptée, de même que le principe de la création d'un groupe d'experts sur le climat et l'actualisation du Plan de Convergence de la COMIFAC.

B. Sixième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC de novembre 2010

haut patronage de
ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
8 - 11 NOVEMBRE 2010 KINSHASA



Cérémonie d'ouverture de la 6^{ème} session du Conseil des Ministres, Kinshasa, novembre 2010

La 6^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenue du 10 au 11 novembre 2010 à Kinshasa (RDC) a été convoquée par le Président en exercice de la COMIFAC.

Cette session a été précédée du 08 au 10 novembre 2010 par la réunion des experts pour faire le point sur les activités menées par la COMIFAC au cours des deux années écoulées (2009-2010) et de préparer la position commune de la sous-région à l'approche des échéances de négociations de la COP-16 de décembre 2010 à Cancun au Mexique.

Au terme de la réunion des ministres, une série de décisions ont été prises parmi lesquelles :

(i) l'adoption de la « Déclaration de Kinshasa » sur la position commune des Ministres en charge de l'Environnement et des Forêts d'Afrique Centrale sur la préparation des négociations de Cancun en vue d'un nouveau régime climat post-Kyoto 2012 ;

(ii) l'adoption des Directives sous-régionales sur l'implication des populations locales, autochtones et ONG dans la gestion forestière en Afrique Centrale ;



Passation de témoin entre le Président sortant et Président entrant de la COMIFAC, Kinshasa, nov. 2010

(iii) l'adoption du dispositif institutionnel de l'OFAC ;

(iv) l'adoption du Plan de formation sous-régional aux métiers et emplois de la gestion des aires protégées en Afrique Centrale ; (v) l'adoption de la Stratégie des pays de l'espace COMIFAC relative à l'APA ;

(vi) l'adoption de la Stratégie d'atténuation des conflits Hommes-Éléphants en Afrique Centrale 2010-2014.

1.5.2 Réalisation de l'audit comptable et financier

Le Secrétariat Exécutif a mobilisé en 2010 par appel d'offres, un cabinet d'experts pour la réalisation de l'audit comptable et financier de la COMIFAC pour la période de juillet 2008 à juin 2010.

C'est audit répond aux dispositions réglementaires du Traité de la COMIFAC et a été lancé avec l'accord du Président en exercice de la COMIFAC. Il a démarré en octobre 2010 et ses premières conclusions ont été présentées à la 6^{ème} Session du Conseil des Ministres de novembre 2010 à Kinshasa.

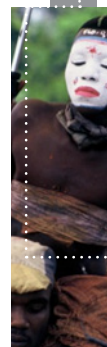






Deuxième partie

Partenariats et Coopération pour la mise en œuvre du Plan de convergence - Programmes régionaux



2.1 Partenariats et programmes régionaux

2.1.1 Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo (PACEBCo)



PACEBCo
PRÉSERVER LA NATURE C'EST VITAL

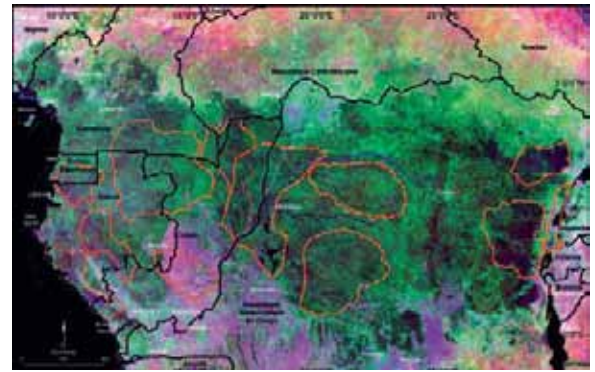
Le Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo (PACEBCo) est le fruit de l'engagement pris en février 2005 par la BAD lors du deuxième Sommet des Chefs d'Etat, d'accompagner la COMIFAC dans la mise en œuvre de son Plan de convergence et dans l'atteinte des objectifs fixés par le Traité.

Ce programme est cofinancé par la CEEAC, donataire du programme, et la BAD, bailleur de fonds à travers les ressources du Fonds Africain de Développement (FAD). Le coût de sa mise en œuvre est estimé à 28,53 milliards de F CFA.

Parmi les activités réalisées en 2010 par ce programme, nous distinguons :

- La tenue du 2^{ème} Comité de pilotage en décembre 2010 à Libreville (Gabon) pour apprécier l'état d'avancement du programme pour la période 2009-2010, examiner et approuver le plan de travail ainsi que le budget associé pour l'exercice 2011;
- La poursuite et la finalisation du recrutement du personnel au sein de l'Unité de Gestion du Programme (UGP), du Secrétariat Exécutif et des paysages ;
- La signature des contrats avec les prestataires et acquisition des équipements (mobilier de bureau et véhicules) de l'UGP;

- La finalisation et la signature des conventions de partenariat entre la CEEAC (maître d'ouvrage) et les institutions suivantes : RAPAC, CIFOR, École de Faune de Garoua, ERAIFT de Kinshasa. Ces institutions sont chargées de conduire les activités dans les paysages conformément aux orientations des composantes du programme;
- La réalisation de quelques missions dans certains paysages;
- La finalisation de l'élaboration du manuel des procédures administratives, comptables et financières;
- Le recrutement des prestataires de terrain en vue de la mise en œuvre des activités du RAPAC dans le cadre du programme.



Carte des paysages de l'Afrique Centrale

2.1.2 Le FFBC tient son 9^{ème} Conseil de direction

Le Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) a tenu en novembre 2010 à Libreville (Gabon), la 9^{ème} session de son Conseil de Direction. Au terme de cette session, les membres dudit Conseil ont approuvé le financement de 25 projets issus du deuxième appel de propositions, soit 13 projets gouvernementaux et 12 projets de la société civile. Aussi, le Conseil de Direction a-t-il examiné la stratégie opérationnelle du Fonds et discuté du soutien du FFBC à la préparation du programme régional REDD+ relatif au MNV.

Il convient également de souligner que le secrétariat du FFBC a organisé en octobre 2010 à Douala un atelier sous-régional en vue de finaliser la stratégie opérationnelle du FFBC.

2.1.3 Projet régional de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ dans le bassin du Congo

La COMIFAC a bénéficié d'un appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour la mise en œuvre d'un projet sous-régional intitulé « projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts du Bassin du Congo » d'un montant de 13 millions de dollars USD.

L'objectif du projet est de renforcer les capacités des pays du Bassin du Congo sur les questions REDD+, afin de les aider à se préparer au futur système REDD+ et à en tirer bénéfice pour la gestion durable de leurs écosystèmes forestier. La Banque Mondiale en sa qualité d'agence d'exécution de ce projet a établi un accord de don en avril 2010 avec la COMIFAC pour la préparation dudit projet.

Grâce au fond de préparation mis à la disposition de la COMIFAC par la Banque Mondiale, des ateliers sous-régionaux ont été organisés et des études réalisées. En effet, quatre études portant sur les thèmes suivants ont été menées par des consultants recrutés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC :

- la revue politique et institutionnelle relative à l'agenda lié au mécanisme REDD;
- l'identification des projets pilotes de gestion durable des forêts à haut potentiel d'accès au revenus de carbone;
- la revue des méthodes pour la définition du facteur d'émission pour le système MRV; et (iv) le diagnostic des systèmes de gestion foncière.

Les conclusions de ces études ont été examinées et validées au cours d'un atelier de pré-évaluation du projet tenu en octobre 2010 à Douala avec l'appui de la Banque Mondiale.



2.1.4 Projet régional MRV

Le Fonds Forestier pour le Bassin du Congo (FFBC) a accepté d'appuyer la COMIFAC pour le développement des systèmes nationaux MRV suivant avec une approche régionale. Ce projet aura à charge de mettre en place dans chacun des pays membres de la COMIFAC, un mécanisme de mesures, notification et vérification (MRV) nécessaire dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions REDD+ encore en cours de négociations au plan international.

L'élaboration et la préparation de la proposition de projet ont été confiées à la FAO. Cette proposition de projet a été examinée au cours d'un atelier tenu en octobre 2010 à Douala. Il avait pour objectif de présenter le concept de projet d'installation de systèmes MNV nationaux suivant une approche régionale, tout en faisant l'état des lieux de l'organisation et de l'avancement du processus REDD+ dans chaque pays.

2.1.5 Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

Le Projet GCP/RAF/441/GER "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des PFNL" est mis en œuvre au Congo, Gabon et en RCA. Il s'inscrit dans le cadre des initiatives d'appuis techniques de la FAO aux Gouvernements, Institutions et communautés locales des pays de l'espace COMIFAC, en matière de lutte contre la pauvreté à travers la gestion durable des PFNL et la formulation de politique nationale y relative.

Ce projet bénéficie de l'appui financier du Ministère Allemand de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs. Dans le cadre de la mise en œuvre dudit Projet et sur invitation du Gouvernement de la République du Congo, un atelier régional de lancement et de planification de ses activités, organisé conjointement par la FAO et la COMIFAC s'est tenu à Brazzaville en février 2010.

Des activités ont été ensuite menées dans les trois pays concernés au cours de l'année, notamment la réalisation de l'étude diagnostique sur la filière des PFNL dans les sites du projet, les démarches auprès des gouvernements des trois pays impliqués au projet en vue d'internaliser les Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale, la tenue en octobre 2010 à Libreville de l'atelier de formation sur les PFNL, la sécurité alimentaire et le Droit à l'Alimentation, la mise en place des Comités Consultatifs Nationaux sur les PFNL au sein des pays, etc.

2.1.6 Projet de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo

Le Projet de formation en gestion des ressources naturelles dans le bassin du Congo est mis en œuvre par l'Université de Laval (Canada) grâce à l'appui financier de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI).



Le But de ce projet est d'accroître l'offre de ressources humaines (hommes et femmes) compétentes en écoforesterie et écoagriculture tropicales dans les trois pays (RDC, Cameroun, Gabon) pouvant servir de vecteurs de propagation dans toute la sous-région pour mieux relever les défis en matière de gestion et utilisation durables des ressources naturelles du bassin du Congo pour le 21^{ème} siècle.

En 2010, des appuis ont été apportés à l'Université de Kinshasa pour la formation des Ingénieurs forestiers. Aussi, le Département de foresterie de l'Université de Dschang (Cameroun) et l'École Nationale des Eaux et Forêts du Gabon ont-ils bénéficié des appuis en matériel.

2.1.7 Standards de durabilité et gouvernance forestière dans le bassin du Congo: les experts promeuvent le dialogue et le partage d'expériences et de connaissances

Du 29 septembre au 1^{er} octobre 2010, s'est tenu à Kinshasa (RDC), l'atelier international sur les standards de durabilité et la bonne gouvernance dans le bassin du Congo. Cet atelier a été organisé conjointement par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et la GIZ. Durant les travaux, les experts ont mené des réflexions en vue d'explorer les synergies entre les approches réglementaires et les standards volontaires en matière de durabilité et de gouvernance forestière. Aussi, ont-ils approfondi la connaissance sur l'application des standards volontaires et les mécanismes associés comme instruments de gestion durable.

2.1.8 Appui du PNUE à la préparation aux négociations sur le futur régime climat post Kyoto 2012

En mai 2010, la COMIFAC a signé un protocole d'accord avec le PNUE, dans le cadre de la préparation des pays d'Afrique Centrale à la Conférence Internationale sur le climat et les forêts de Norvège. Les activités menées dans le cadre de ce protocole sont les suivantes :

- La préparation des documents techniques préparatoires à la conférence d'Oslo sur la mise en place du Partenariat intérimaire REDD+;
- La participation du Secrétariat Exécutif et de certains experts (RDC et Congo) à la Conférence Internationale sur les forêts et le climat de Norvège (mai 2010);
- L'appui à l'organisation d'une réunion préparatoire des pays membres de la COMIFAC à la participation à la conférence d'Oslo.

2.1.9 Appuis du CARPE/UICN

Le CARPE a apporté à travers l'UICN des appuis à la COMIFAC pour la réalisation de certaines activités en 2010. C'est le cas de la contribution à : (i) la conduite de l'analyse prospective sur l'évolution des écosystèmes forestiers du bassin du Congo; et (ii) la mise en œuvre de certaines actions relatives à la communication (production d'un calendrier 2010, production des émissions radiophoniques, etc.).

2.1.10 Appui du WWF

Le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) a signé un accord de coopération avec la COMIFAC en juillet 2010 pour un montant d'environ 4,5 millions de F.cfa pour la traduction des documents de référence de la COMIFAC en espagnol. Grâce à cet appui, six documents suivants ont été traduits : Plan de Convergence, Accord sous-régional sur le contrôle forestier en Afrique Centrale, Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale, dépliant d'information sur la COMIFAC, etc.

2.1.11 Processus de développement de la fondation TNS et autres mécanismes de financement durables



De nombreux mécanismes de financement durable pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo sont en cours d'exploration ou de mise en œuvre dans la sous-région. C'est le cas de la fondation TNS créée en 2007 et dont le processus de capitalisation est encore en cours. Les fonds de KfW et de l'AFD ont été mis à disposition en 2010 et placés dans le compte de la fondation domiciliée en Grande-Bretagne. La fondation a également bénéficié en 2010 des appuis du FFBC et du programme CAWFHI pour mener certaines activités comme l'élaboration d'un plan d'utilisation des terres dans le TNS et l'organisation des concertations.

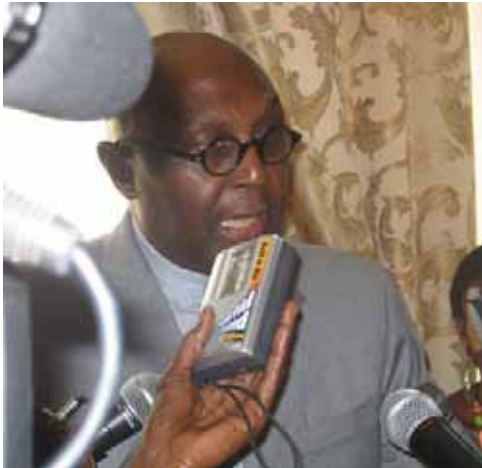
Grâce à l'appui financier du FEM, le PNUD a lancé le processus d'élaboration d'un projet sous-régional de développement d'un mécanisme de financement de la conservation des aires protégées. Cette initiative exécutée par le WWF a permis au cours de la phase préparatoire de mener des études et consultations en vue d'élaborer le projet. Ledit projet permettra d'explorer les options et opportunités pour la mise en place d'un mécanisme régional de financement des aires protégées.

2.2 Coopération régionale et internationale

2.2.1 Coopération avec les institutions du Traité COMIFAC

Dans le cadre de la collaboration avec les institutions du Traité COMIFAC, le RAPAC a mené des activités qui contribuent à la mise en œuvre du Plan de Convergence. En effet, le RAPAC a continué en 2010, la facilitation du processus de création de certaines aires protégées transfrontalières (Cameroun-Tchad, Congo-Gabon).

2.2.2 Coopération avec la CEEAC



Allocation du Secrétaire Général Adjoint chargé du Département Intégration Physique, Economique et Monétaire à la CEEAC, Kinshasa, avril 2010

La COMIFAC a été désignée par la 13^{ème} Conférence des Chefs d'État de la CEEAC en octobre 2007 comme organisme spécialisé de la CEEAC dans le secteur forêts-environnement. Par cette décision, la COMIFAC et la CEEAC devraient travailler en étroite collaboration pour la mise en œuvre de la politique forestière et environnementale de la sous-région.

Dans le cadre de cette collaboration, la CEEAC a appuyé des activités comme l'organisation d'un Conseil extraordinaire des Ministres de la COMIFAC en avril 2010 à Brazzaville. La CEEAC contribue également dans le financement à hauteur de 13% du Programme d'Appui à la Conservation des Écosystèmes du bassin du Congo (PACEBCo). Aussi, la CEEAC a-t-elle financé la participation des cadres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC à certaines conférences internationales (COP-10 CDB à Nagoya et COP-16 UNFCCC à Cancun, etc.).

2.2.3 Coopération avec les partenaires et autres organisations régionales et internationales

A. Coopération Allemande

La République Fédérale d'Allemagne est l'un des partenaires qui a accompagné depuis plusieurs années la COMIFAC dans la mise en œuvre de son plan d'action. Certains pays de la sous-région qui entretiennent des relations de coopération bilatérale ce pays bénéficient eux aussi directement des financements des programmes et projets dont plusieurs s'inscrivent dans le processus de mise en œuvre du Plan de Convergence.

En 2010, la GIZ (ex GTZ) a apporté des appuis techniques et financiers à plusieurs programmes, projets et initiatives au niveau bilatéral et sous-régional dans le secteur forêts-environnement. Ces appuis s'inscrivent dans le cadre de la deuxième phase du projet d'appui GIZ à la COMIFAC. Ceux-ci ont surtout porté sur la mise en œuvre du Plan de Convergence et le renforcement organisationnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.



Le Conseiller Technique Principal du projet GIZ d'appui à la COMIFAC

Parmi les activités réalisées grâce aux appuis de la GTZ, l'on citerait :

- L'appui aux différents groupes de travail thématiques ;
- L'organisation des séminaires et ateliers initiés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC,
- La mise en œuvre de la réforme de la CEFDHAC à travers le projet GIZ/WRI pour le renforcement du REPAR et du REPALEAC ;
- L'appui à la participation des cadres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC aux réunions sous-régionales et internationales ;
- Le financement des microprojets dans quelques pays de l'espace COMIFAC afin d'accroître la visibilité de la COMIFAC sur le terrain ;
- L'appui au processus d'élaboration du plan d'opérations 2010-2011 du Plan de Convergence de la RCA.



A cette liste qui n'est pas exhaustive, il convient d'ajouter différentes activités destinées au renforcement organisationnel de la COMIFAC, notamment celles orientées vers l'aboutissement de la mise en place d'un mécanisme de financement sécurisé. Une nouvelle phase de ce projet d'appui est envisagée et une Convention de Coopération entre la COMIFAC et la République Fédérale d'Allemagne, définissant les détails du projet est attendue.

B. Coopération Française



Signature de la Convention de financement entre l'Ambassadeur de France au Cameroun et le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Yaoundé octobre 2010

L'intervention de la France au Secrétariat Exécutif après la facilitation du PFBC qu'elle a conduite durant les années 2005 à 2007, s'est caractérisée par la poursuite de l'exécution des activités planifiées pour être financées par les reliquats de la subvention financière accordée en 2007 (convention COMIFAC/5753 du 16 novembre 2007). Le montant total de ces reliquats était de Deux cent seize millions (216 000 000) de FCFA répartis en deux tranches : (i) la tranche 2 de Cent quarante quatre millions (144 000 000) de FCFA et ; (ii) la tranche 3 de Soixante douze millions (72 000 000) de FCFA. Cette subvention a permis de réaliser plusieurs activités parmi lesquelles :

- Le renforcement des effectifs du personnel par la mise à disposition de deux consultants ;
- Le financement des ateliers/réunions des groupes de travail thématiques ;
- Le financement des études techniques telles que l'étude prospective, l'étude sur les législations forestières, etc.
- Les appuis en matériel de bureau.

Suite aux négociations menées entre la COMIFAC et l'Agence Française de Développement (AFD) pour de nouveaux appuis de la France, une nouvelle Convention de financement a été signée en octobre 2010, entre le Secrétariat Exécutif et l'AFD, destinée à la mise en place d'un appui technique à la COMIFAC pour le renforcement de ses capacités dans le domaine de la gestion durable des forêts.

Par cette nouvelle convention, l'AFD met à la disposition de la COMIFAC une subvention d'un montant de Neuf cent mille (900 000) €, destinée au financement d'une Assistance technique résidente au Secrétariat Exécutif. Deux experts internationaux respectivement sur les questions de renforcement institutionnel et organisationnel d'une part, et de gouvernance forestière d'autre part, ont été mobilisés pour appuyer ainsi la structure régionale pendant deux ans.



Allocution de l'Ambassadeur de France au Cameroun, Yaoundé octobre 2010

C. Coopération Japonaise

Le Japon fait partie des nouveaux partenaires du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) qui interviennent dans le secteur Forêts-Environnement en Afrique Centrale. En 2010, des échanges ont eu lieu entre le Secrétariat Exécutif et le siège de l'Agence Japonaise pour le Développement International (JICA), dans la perspective de mettre à la disposition de la COMIFAC dès 2011, deux Assistants techniques japonais pour une période de deux ans (2011-2013): l'un chargé des questions de gestion durable des forêts et changements climatiques dans le Bassin du Congo, l'autre chargé des questions de conservation des écosystèmes forestiers du bassin du Congo.

D. Coopération Canadienne



Le Facilitateur pour le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, Kinshasa, novembre 2010

Le Canada depuis plusieurs années est présent dans le secteur Forêts-Environnement dans certains pays d'Afrique Centrale. Ses interventions ont concerné les financements des projets forestiers dans les pays éligibles à l'aide bilatérale du Canada. Le mandat de la facilitation allemande du PFBC étant achevé en 2010, le Canada assume depuis septembre 2010 le rôle de Facilitateur du PFBC et ce, pour les deux prochaines années (novembre 2010 – Octobre 2012). Les contributions des partenaires et autres appuis apportés à la COMIFAC et pour la mise en œuvre du Plan de Convergence sont synthétisées dans le tableau joint à l'annexe 4 du rapport.

E. CIFOR

La COMIFAC a signé en 2007 une convention de coopération avec le CIFOR. Cette convention a été révisée en juillet 2010 par les deux parties et grâce à ce partenariat, des initiatives ont été conduites par le CIFOR dans la sous-région. On peut citer le projet COFCCA, le projet d'appui à la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien, l'initiative « global comparison study of REDD » et l'initiative REAFOR.

❖ Réunion annuelle du projet COFCCA

Le projet « Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique » (COFCCA) a été initié et est mis en œuvre par le CIFOR. Il a pour objectif de contribuer aux processus nationaux d'adaptation au Changement Climatique à travers le développement de la politique orientée vers les stratégies d'adaptation qui assurent l'utilisation durable des ressources forestières dans les forêts du Bassin du Congo. Ce projet qui a démarré en 2008 a une durée de trois ans et intervient dans trois pays à savoir : le Cameroun, la RCA et la RDC. Dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de ses activités, des réunions de ce projet se tiennent chaque année.



Photo de famille des participants à la 3ème réunion annuelle du projet COFCCA, Kisangani, septembre 2010

C'est ainsi que s'est tenue à Kisangani (RDC) en septembre 2010, la réunion annuelle dudit projet. De manière générale, les activités du projet COFCCA menées en 2010 ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Le dialogue science politique déjà initié;
- Les activités participatives d'évaluation de la vulnérabilité et de la planification des stratégies d'adaptation mises en place grâce à l'utilisation de la RAP (Recherche Action Participative);
- Les vecteurs vulnérables aux changements climatiques identifiés pendant le dialogue science politique;
- Quelques publications scientifiques effectuées.

F. Coopération COMIFAC - Accord de Lusaka

En mars 2010, a eu lieu au siège du Secrétariat Exécutif, la cérémonie de signature d'un Mémorandum de collaboration relatif au renforcement de la coopération et au soutien mutuel en matière de conservation de la faune et de la flore sauvages, entre la COMIFAC et l'équipe spéciale de l'Accord de Lusaka.

Ce mémorandum est l'aboutissement de deux années de négociations. Il matérialise le partenariat entre les deux institutions qui devront mener des actions conjointes de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Le mémorandum a pour objectif de faciliter et de renforcer les efforts de coopération entre les Parties dans la réalisation de leurs mandats respectifs et l'atteinte de buts d'intérêt commun.

G. Coopération belge

La Belgique a financé en 2010 le microprojet «Appui à l'opérationnalisation de la plate-forme d'élus locaux et chefs traditionnels pour le suivi des actions de conservation autour du Trinational de la Sangha». Ce microprojet est mis en œuvre par le Comité Trinational de Planification et d'Exécution (CTPE) du Trinational de la Sangha, sous la coordination de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

L'objectif du projet est de contribuer à renforcer la communication et le dialogue entre les collectivités locales, les élus et élites locales et les gestionnaires des aires protégées transfrontalières ; ceci en vue de faciliter la prise en compte des intérêts de tous les acteurs et d'œuvrer pour le bien-être des communautés locales autour du TNS au Cameroun, au Congo et en RCA. Le Secrétariat Exécutif assure le suivi de la bonne exécution du projet.



Le premier Comité de pilotage de ce projet s'est tenu en décembre 2010 à Yaoundé pour faire le point sur l'état d'avancement des activités, examiner les premiers outils de sensibilisation déjà conçus dans le cadre du microprojet et valider la feuille de route pour les prochaines étapes.

2.2.4 8^{ème} Comité Consultatif Régional (CCR) du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC)

La 8^{ème} réunion du Comité Consultatif Régional (CCR) du PFBC s'est tenue à Kinshasa en septembre 2010 sous l'égide du Ministère de l'Environnement, de la Conservation, de la Nature et du Tourisme de la RDC. Cette réunion statutaire du PFBC a permis de passer le témoin de la facilitation entre l'Allemagne et le Canada. Aussi, s'est-elle penchée, entre autres, sur la gestion durable des écosystèmes forestiers des zones sèches et des plantations forestières des pays du Bassin du Congo.





Troisième partie

Administration et Finances

3.1 Des moyens humains de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dispose de trois catégories de personnel conformément à son statut adopté en octobre 2008. Il s'agit : du personnel statutaire, du personnel d'appui et du personnel technique temporaire.

En 2010, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a renforcé son effectif grâce à l'appui du Programme d'Appui à la Conservation des Écosystèmes du Bassin du Congo (PACEBCo), notamment à travers l'une des composantes intitulée «Appui institutionnel à la COMIFAC». C'est ainsi qu'en février 2010, les recrutements ont été effectués aux postes ci-après : Juriste, Communication, Socio-économiste spécialiste genre et Environnement.

3.2 Des équipements et matériels

Les ressources matérielles sont constituées des immobilisations incorporelles, matérielles, des installations et agencements ainsi que d'autres biens meubles. Les matériels roulants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sont constitués de quatre (4) véhicules dont un a été acquis à l'état neuf en 2010 grâce à l'appui du PACEBCo.

S'agissant des équipements, la COMIFAC a bénéficié en 2010 d'un apport de la Coopération française et la Coopération allemande qui ont accepté d'acheter et de mettre à disposition de matériels informatiques tels que des ordinateurs portables et accessoires (vidéoprojecteur, imprimantes, etc.)

3.3 Des ressources financières

3.3.1 Des contributions égalitaires des États membres

La COMIFAC a bénéficié en 2010 des contributions égalitaires de quelques États membres. Ces contributions s'élèvent à **Cent cinquante millions trois cent trente-un mille cinq cent quatre vingt six (150 331 586) de FCFA**.

Cependant, il convient de relever que les impayées des contributions de certains pays demeurent accrues, ce qui impacte sur le bon fonctionnement de la COMIFAC. Ainsi, les arriérés de cotisations de 2002 à 2010 dus aux États membres s'élèvent à **Un milliard cinquante quatre million deux cent quinze mille cinquante cinq (1 054 215 055) de F CFA**, soit un taux de 44,2 % par rapport au total des contributions attendues.

Il est dès lors souhaitable que les États s'acquittent de leurs obligations afin de donner à l'institution les moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses missions. Cela pourra ainsi réduire sa dépendance vis à vis des appuis extérieurs, notamment pour l'organisation des réunions statutaires ou pour sa participation aux réunions internationales.

3.3.2 Des contributions des partenaires au développement

En plus des contributions apportées par les pays en 2010, la COMIFAC a également bénéficié des contributions des partenaires au développement au cours de la même année. Celles-ci s'élèvent à **Quatre cent soixante huit million huit cent quatre vingt quinze mille cinq cent vingt cinq (468 895 525) de F CFA**.

3.3.3 De l'état d'exécution du budget pour l'exercice 2010

L'état de l'exécution du budget pour 2010 est présenté dans le tableau 5 ci-après.

Tableau 5 : État d'exécution du budget 2010 de la COMIFAC

Désignation	Propositions	Exécution	Ecart
Matériel de bureau	14 000 000	390 640	13 609 360
Matériel	69 859 504	0	69 859 504
Biens et services consommés	32 260 000	30 280 464	1 979 536
Transports consommés	27 500 000	41 472 818	-13 972 818
Autres services consommés	46 430 000	66 437 801	-20 007 801
Dépenses institutionnelles	48 250 000	6 445 356	41 804 644
Salaires, traitements directs, soldes de tout compte	169 869 456	157 487 612	12 381 844
Prestations sociales	20 406 504	0	20 406 504
Assurances	13 384 000	285 000	13 099 000
Charges et pertes	4 980 000	9 915 046	-4 935 046
Actions de suivi mise en œuvre du Plan de Convergence	120 000 000		120 000 000
TOTAL GENERAL	566 939 464	312 714 737	254 224 727
Actions de suivi mise en œuvre du Plan de Convergence	Pm	194 439 476	
TOTAL GENERAL	566 939 464	507 154 213	59 785 251







Quatrième Partie

Bilan, Perspectives et Suggestions



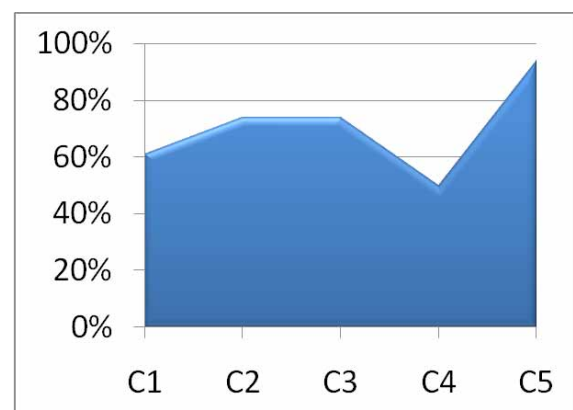
4.1 Bilan

Les résultats engrangés en 2010 par la COMIFAC confortent sa position de modèle en matière de coopération dans le secteur forêts et environnement. Les réalisations ainsi obtenues à travers les activités réalisées illustrent les acquis qui concourent à renforcer la visibilité de l'organisation et d'accroître sa crédibilité sur la scène régionale et internationale.

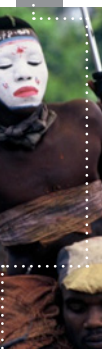
Ainsi, sur l'ensemble des activités planifiées pour 2010, nous estimons à environ 71 % le taux de réalisation des composantes du Plan de Travail Annuel 2010 de la COMIFAC et ses partenaires, tel qu'il ressort du tableau 6 et graphique 2 ci-après :

Tableau 6 : Estimation du taux de réalisation du PTA 2010 de la COMIFAC et ses partenaires

Composantes	Taux de réalisation
C1: Planification et suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence	60%
C2: Communication et information des acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur forêts-environnement	80%
C3: Concertation et dialogue international sur les forêts et l'environnement	74%
C4: Coordination de la mise en œuvre du Plan Convergence	51%
C5: Réunions statutaires	94%



Graphique 2 : Taux de réalisation du PTA 2010



4.2 Perspectives et suggestions

Les perspectives pour le renforcement des actions de la COMIFAC et l'appui financier pour la mise en œuvre du prochain Plan d'action biennal 2011-2012, d'une part, et du Plan d'opérations triennal 2009-2011 du Plan de convergence existent et apparaissent comme des opportunités pour la sous-région. Il s'agit principalement :

- De poursuivre la coordination et le suivi de la mise en œuvre des programmes et projets régionaux : Programme PACEBCo, projet de renforcement des capacités institutionnelles REDD, Projet régional MRV, programme de travail REDD; Projet TRIDOM, Projet PFNL, etc.
- De finaliser la réforme institutionnelle des organisations sous-régionales partenaires : OAB, ADIE, OCFSA et du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC;
- De poursuivre les démarches pour la mise en place du mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC et des institutions partenaires ;
- D'améliorer le cadre de travail du Secrétariat Exécutif (suivre la finition des nouveaux locaux de la COMIFAC) ;
- D'accroître la visibilité de la COMIFAC à travers :
 - ❖ Le renforcement de la stratégie de communication de la COMIFAC
 - ❖ La finalisation de l'audit comptable et financier de la COMIFAC
 - ❖ L'identification des grandes réunions auxquelles la COMIFAC devra prendre part
- De démarrer l'étude sur la révision du Plan de Convergence ;
- De poursuivre la coopération avec les partenaires (GIZ, UICN, AFD, BAD, BM, USFS, etc.) d'une part, et d'autre part, de concrétiser les partenariats nouveaux notamment avec la Coopération japonaise, la Coopération Canadienne, la Chine; ainsi que la mise en application des accords signés notamment avec le Service forestier américain (USFS), l'Accord de Lusaka, etc.



En plus de ces actions prioritaires, la COMIFAC envisage également de mener en 2011 les activités axées sur la poursuite de la mise en œuvre effective du Plan d'opérations 2009-2011 du Plan de Convergence et l'évaluation dudit plan d'opérations, l'organisation de la session extraordinaire du Conseil des Ministres, l'animation des groupes de travail thématiques, l'édition du troisième rapport sur « l'Etat des forêts du bassin du Congo » (EDF 2010) ; la mise en place de la station de réception des images satellite et des centres de ressources nationales.

Les réalisations obtenues en 2010 illustrent les acquis qui concourent à renforcer la visibilité de la COMIFAC et d'accroître sa crédibilité sur la scène régionale et internationale.

Pour que ces objectifs puissent être atteints, il faut une plus grande mobilisation de toutes les parties prenantes concernées pour soutenir la COMIFAC. Dans cette optique, les recommandations ci-après peuvent être proposées:

- L'opérationnalisation du mécanisme de financement sécurisé de la COMIFAC;
- Le paiement des arriérés dus par certains États membres ;
- La mobilisation des financements pour la mise en œuvre du POPC 2009-2011;
- La mise en place et le renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC et des Points focaux des conventions internationales (CDB, CCCC, CCD, etc.).







Annexes

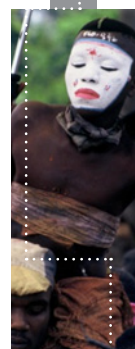
Annexe 1 : Synthèse des contributions des partenaires à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC en 2010

Annexe 2 : Acronymes

Annexe 3 : Personnels

Annexe 1 : Synthèse des contributions des partenaires à la mise en œuvre du Plan de Convergence de la COMIFAC en 2010

Axes du Plan de Convergence	Partenaires impliqués	Domaine d'intervention	Types d'appui
1	FAO	Mise en œuvre feuille de route sur l'harmonisation des politiques forestières en Afrique Centrale	Financier et technique
	Mécanisme Mondial CCD	Mise en œuvre Convention sur la lutte contre la désertification	Financier et technique
	CIFOR	Mise en œuvre de la Convention sur les changements climatiques	Technique
2	UE et Consortium CIRAD, CIFOR, FRM, UCL	Mise en œuvre de l'initiative OFAC et élaboration de l'EDF 2010	Financier et technique
3	Mécanisme Mondial CCD	Mise en œuvre du Programme d'Action Sous-Régional sur la Lutte contre la Désertification en Afrique Centrale (PASR LCD AC)	Financier et technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
4	GIZ, UICN, Coopération française, PACEBCo, CARPE/ USAID	Mise en œuvre activités du GTBAC et organisation de l'Année internationale de la Biodiversité en Afrique Centrale	Financier et technique
	RAPAC	Processus de création et de gestion des aires protégées transfrontalières (Accompagnement en vue de la signature des accords de coopération)	Financier et technique
	Initiative Africaine APA	Contribution aux activités du GTBAC et initiative APA	Financier
	FEM/PNUD, UNOPS	Mise en œuvre du Projet TRIDOM	Financier
	Secrétariat CDB	Production outils de sensibilisation sur la CDB et manuel étude de cas	Technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
5	Allemagne, FAO	Projet renforcement des capacités des PME dans la filière PFNL et renforcement de la sécurité alimentaire à travers la gestion durable des PFNL	Financier et technique
6	UE, FAO	Projet renforcement des capacités des PME dans la filière PFNL	Financier et technique
	GIZ	Appui aux microprojets dans les pays pour accroître la visibilité COMIFAC	Financier et technique
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique



7	Banque Mondiale	Projet renforcement des capacités initiative REDD	Financier et technique
	Coopération française, UICN	Mise en oeuvre stratégie communication COMIFAC	Financier
	Coopération belge	Renforcement des capacités des CHM CDB	Financier
	BAD, CEEAC	Mise en œuvre du Programme PACEBCo	Financier et technique
	GIZ	Processus national de planification opérationnelle du Plan de Convergence, renforcement des capacités en suivi-évaluation et appui mise en oeuvre réforme de la CEFDHAC	Financier
	UNEP-WCMC	Renforcement des capacités à l'élaboration des rapports sur la mise en oeuvre de la CCD (système PRAIS)	Financier
8	CIFOR	Activités de recherche et publication des résultats Mise en œuvre du projet COFCCA	Financier et technique
	USAID/CARPE, GIZ, France	Analyse prospective sur l'évolution des écosystèmes forestiers	financier
9	Mécanisme Mondial CCD	Mobilisation de financements sur la Gestion durable des terres et le PASR LCD	Financier et technique
	FCPF, UN-REDD	Appui au processus REDD (niveau pays)	Financier
	Banque Mondiale, GEF	Mise en oeuvre Fonds de préparation du projet régionale REDD	Financier et technique
	Coopération Britannique, Coopération Norvégienne, BAD	Mise en œuvre Fonds Forestier pour le Bassin du Congo	Financier
10	Mécanisme Mondial CCD	Partenariat pour la mise en œuvre du PASR LCD	Financier
	UNEP	Partenariat pour un appui au renforcement des capacités	Financier
	USFS	Partenariat en matière de REDD et mise en oeuvre du POPC	Technique
	WWF	Traduction des documents de référence en Espagnol	Financier

Annexe 2 : Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AFLEG	Application des Réglementations Forestières et Gouvernance en Afrique
ADIE	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier
APA	Accès et Partage des Avantages Issus de l'exploitation des ressources Génétiques
APV	Accords de Partenariats Volontaires
BAD	Banque Africaine de Développement
CARPE	Programme Régional pour l'Environnement en Afrique Centrale
CAWHFI	Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale
CBFF/FFBC	Fonds Forestier du bassin du Congo
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CCD	Convention sur la Lutte contre la Désertification
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEA	Commission Economique Africaine
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CFM	Congrès Forestier Mondial
CHM CDB	Centres d'échange d'informations sous la Convention sur la Diversité Biologique
CIFOR	Centre for International Forestry Research
CIRAD	Centre International pour le Recherche Appliquée et le Développement
COFCCA	Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COP	Conférence des Parties
CRDI	Centre pour la Recherche et le Développement internationale
CTPE	Comité Trinational de Planification et d'Exécution
CTS	Comité Trinational de Suivi
CTSA	Comité Trinational de Supervision et d'Arbitrage
EDF	Etat des Forêts du Bassin du Congo
EFBC	écosystèmes forestiers du bassin du Congo
ENEF	l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts du Gabon
FAO	Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFBC	Fonds Forestier pour le Bassin du Congo
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
FORAMA	Le projet d'appui à la gestion durable des forêts du bassin du Congo et du bassin amazonien brésilien
FTNS	Fondation pour le Trinational de la Sangha
GCS-REDD	Global Comparison Study of REDD
GES	Gaz à effet de serre
GTCAC	Groupe de Travail Climat en Afrique Centrale
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale
GIZ (ex GTZ)	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
ICCF	International Conservation Caucus Foundation
IIASA	l'Institut International de Sciences et Analyses Appliquées
IJNC	Instrument juridiquement non contraignant
IRScNB	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
KfW	Coopération Financière Allemande
KP/CMP	Session de la réunion des Parties au Protocole de Kyoto



MINFOF	Ministère des forêts et de la Faune du Cameroun
MINEP	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Cameroun
MM CCD	Mécanisme Mondial de la Convention sur la Lutte contre la Désertification
MoU	Mémorandum d'Entente
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
OAB	Organisation Africaine du Bois
OCFSA	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
ONFi	Office National des Forêts International
PACEBCo	Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du bassin du Congo
PAN LCD	Plans d'action nationaux de lutte contre la désertification
PASR LCD/AC	Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification
PCIs	Principes, Critères et Indicateurs
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PFNL	Produits forestiers Non Ligneux
PNFoCo	Programme National Forêts et Conversation
PNLAE	Programme National de Lutte Anti-Erosive
PNUD	Programme des nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
POPC	Plan d'opérations du Plan de Convergence
PSFE	Programme Sectoriel Forêt-Environnement
PTA	Plan de Travail Annuel
PTBA	Plan de Travail et Budgets Annuels
RAPAC	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
REAFOR	Relance de la Recherche Agricole et Forestière
REDD	Réduction des Emissions Issues de la Dégradation et la Déforestation
REJEFAC	Réseau des Jeunes pour les forêts d'Afrique Centrale
REPALEAC	Réseau des Populations Autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
REPAR	Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers et Humides d'Afrique Centrale
SCDB	Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique
SFI	Stratégies de Financement Intégrées
TRAFIC	Wildlife Trade monitoring network
TRIDOM	Trinational Dja-Odzala-Minkebé
UICN-PACO	Union Mondiale pour la Nature - Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
USFS	Service Forestier des États-Unis
UTOs	Unités techniques Opérationnelles
WCMC-UNEP	Centre Mondial de Surveillance pour la conservation de la nature du PNUD
WRI	World Resource Institute
WWF	World Wild Fund for Nature

Annexe 3 : Personnels

Personnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Personnel statutaire



Raymond MBITIKON
Secrétaire Exécutif
Email : rmbitikon@comifac.org



Martin TADOUM
Secrétaire Exécutif Adjoint - Coordonnateur Technique
Email : mtadoum@comifac.org



Etienne MASUMBUKO
Directeur Administratif et Financier
Email : emasumbuko@comifac.org

Personnel technique et d'appui



Daniel MBOLO BAMELA
Assistant Technique
Email : dmbolo@comifac.org



Valérie TCHUANTE TITE
Expert en Suivi-Evaluation
Email : tvchtuante@comifac.org



Chouaibou NCHOUTPOUEN
Assistant technique chargé de la biodiversité
Email : cnchoutpouen@comifac.org



Michel NDJATSANA
Expert en Environnement
Email : michel.djatsana2005@pacebco-ceeac.org



Henriette BIKIE
Socioéconomiste spécialiste Genre
Email : bikie@pacebco-ceeac.org



Dr Marcelin TONYE MAHOP
Expert Juriste
Email : marcellin.tonye@pacebco-ceeac.org



Médard MAVOUNGOU BAFOUKA
Spécialiste en Communication
Email : medard.mavoungou@pacebco-ceeac.org



Elisabeth KOUAM AYUK
Assistante de Direction
Email : ekouam@comifac.org



Céline NANA
Secrétaire
Email : cnana@comifac.org



Jean Claude KENFACK
Comptable
Email : jckenfack@comifac.org



Personnel du l'Unité de Gestion du Programme PACEBCo



Bihini WON WA MUSITI
 Coordonnateur Régional PACEBCo
 Email: bihini.won.musiti@pacebco-ceeac.org



Jean Claude MBAINDOMAL MBAIKOUDOU
 Responsable Administratif et Financier
 Email: jc.mbaindouloumal@pacebco-ceeac.org



Jean Patrice NNA
 Spécialiste en acquisitions
 Email: patricenna@yahoo.fr



Yantio Yantio DEBAZOU
 Spécialiste en Suivi-Evaluation
 Email: demazou.yantio@pacebco-ceeac.org



Diomède MANIRAKIZA
 Spécialiste en Développement Local
 Email: d.manirakiza@pacebco-ceeac.org



Jérôme GUEFACK
 Spécialiste en TIC
 Email: jerome.guefack@pacebco-ceeac.org



Aimé EPANDA
 Assistant au Programme
 Email: aime.epanda@pacebco-ceeac.org



Emmanuel BOMOKIN
 Comptable
 Email: emmabomo2006@yahoo.fr



Marie Céline MEWOLO
 Secrétaire
 Email: mc.mewolo@pacebco-ceeac.org

Coordonnateurs Nationaux COMIFAC

Coordonnateur National Burundi : Félix NGENDABANYIKWA,
Email: felixngenda@yahoo.fr

Coordonnateur National Cameroun : Victoire EHETH ONGMOUTO,
Email: ongmouto@yahoo.fr

Coordonnateur National Congo : Donatien N'ZALA
Email : nzaladon@yahoo.fr

Coordonnateur National République Centrafricaine : Yves YALIBANDA
Email : yvesyalibanda@yahoo.fr

Coordonnateur National Gabon : Raymond NDOMBA NGOYE
Email : ndombangoye@yahoo.fr

Coordonnateur National Guinée Equatoriale : David EDJANG NSUE
Email: dennzang@yahoo.es

Coordonnateur National Rwanda : Franck RUTABINGWA
Email: rutafrankie@yahoo.co.uk

Coordonnateur National Sao Tome et Principe : Sabino PIRES CARVALHO
Email: spirescarvalho@yahoo.com

Coordonnateur National République Démocratique du Congo : Jacques TUNGUNI
Email: jtunguni@yahoo.fr

Coordonnateur National Tchad : MOULNAG TAL
Email: moultal@yahoo.fr







Commission des Forêts d'Afrique Centrale

**La COMIFAC,
Une dimension régionale pour la
conservation, la gestion durable et
concertée des écosystèmes forestiers
d'Afrique Centrale**

Tel : +237 22213511

BP : 20 818 Yaoundé Cameroun

E-mail : comifac@comifac.org

Web : www.comifac.org